

COURRIER DES SPORTS

UNE BONNE JOURNEE

Plusieurs événements sportifs importants pour aujourd'hui. -- Les Argonautes sont toujours incédés. -- Grand concours de Tir au Parc Delorimier sous les auspices du Mascotte

Le championnat de football intermédiaire. Québec vs Peterboro

LA BATAILLE MCGOVERN-CORBETT

LES SPORTS DE LA JOURNEE

Concours de tir du Mascotte Gun Club. -- Au Parc Delorimier à 9 h 30. -- Partie de football entre Québec et Peterboro. -- Au terrain de la M.A.A.A. à 2 heures.

IL EST PROBABLE QU'ILS JOUENT

Le président Claxton de l'Union Canadienne nous a déclaré qu'il est convaincu que les arbitres de la partie de samedi dernier qu'on accuse d'avoir parié sur le résultat, est absolument fautive.

Hier matin, il donna à M. Molson, secrétaire de l'Union, des instructions de soumettre aux Argonautes les noms suivants comme références: Martin, Wilkinson, Rankin, Molson, et Mason.

Les Argonautes ont envoyé hier soir, la réponse suivante: "Mason et MacDougall, l'arbitre de samedi dernier sont acceptables. Nous avons fait des arrangements pour une partie demain avec Varsity, et nous ne voyons pas pourquoi on nous empêcherait d'aller à Montréal samedi. Dans tous les cas nous enverrons demain soir notre décision finale."

ON SE DEMANDE A OTTAWA CE QUE LES ARGOS FERONT

Ottawa, 27. -- Il n'y a rien de nouveau, mais tous les gens se demandent si la partie aura lieu samedi. Les partisans du Collège sont de plus en plus certains de la victoire finale du Collège, et sont anxieux de voir les deux adversaires se rencontrer de nouveau.

Tant de rumeurs et tant de dépêches contradictoires ont été entendues depuis lundi que tout le monde est, même ceux qui ont encore confiance aux chances des Argos, commence à croire que les gens de Toronto ne tiennent pas beaucoup à combattre encore une fois la puissante équipe du Collège.

Les dernières nouvelles de Toronto sont toujours très confuses, on annonce que les Argos ne jouent pas, et d'autre part, on assure qu'ils sont prêts à jouer si les officiers sont des gens d'Ontario.

Le public non partisan croit que les Argos ont raison d'exiger des officiers d'Ontario, car ils ont joué une fois sous des officiers de Québec, et ils ont été vaincus. Il ne serait que juste de donner au moins des officiers des deux ligues pour la prochaine partie, si elle a lieu.

La température à Ottawa n'est pas du tout propice au football. Le froid est vif et le vent coupant; mais cela n'a pas empêché le Collège d'avoir une bonne pratique hier après-midi, et il est certain qu'il sera en superbe condition, samedi. Claxton pratique ardemment et il est maintenu plus que probable qu'il jouera, car la maladie de Boucher est plus sérieuse qu'on ne le croyait tout d'abord.

LA PARTIE D'AUJOURD'HUI POUR CHAMPIONNAT INTERMÉDIAIRE

Tous les arrangements pour la grande partie de cet après-midi, au terrain de la M.A.A.A., ont été terminés. Peterborough pour le championnat intermédiaire, sont maintenant terminés, et les amateurs peuvent s'attendre à une partie intéressante et chèrement contestée.

L'équipe de Québec a laissé la capitale hier après-midi et est arrivée à Montréal cette nuit. Les joueurs sont tous en superbe condition, et décidés à conquérir le titre de champion.

Peterboro, 23. -- L'équipe de Rugby de Peterboro, partie de Québec, est arrivée à Montréal, afin de rencontrer demain après-midi, l'équipe de Québec, pour le championnat intermédiaire.

Les deux équipes sont composées des joueurs suivants:

Table with 2 columns: Position and Name. Lists players for Québec and Peterboro.

LA BOXE

MCGOVERN, ET CORBETT SE BATTENT CET APRÈS-MIDI A HARTFORD

Hartford, Conn., 27. -- Terry McGovern, qui remportera Young Corbett, au Colisée demain après-midi, est arrivé ici aujourd'hui. Au débarcadere, Terry s'est déclaré en parfaite condition et certain de la victoire.

Hartford, 27. -- La bataille pour le championnat featherweight du monde, entre Terry McGovern et Young Corbett, qui aura lieu demain après-midi, sous les auspices du Nutmeg Athletic Club, cause une animation extraordinaire

LES DEFIS

Le vainqueur de la bataille n'aura pas le temps de se croiser les bras, s'il veut accepter tous les défis qui ont été annoncés. Il en voici quelques-uns:

C. M. Thompson, gérant du pugiliste featherweight, Austin Rice, qui s'est battu 125 fois sans s'être jamais fait mettre hors de combat, défiera le vainqueur de la bataille McGovern-Corbett demain.

R. J. Bruce, gérant de Hugh McFadden, le featherweight de Brooklyn, défie le vainqueur de la rencontre et est prêt à déposer en garantie n'importe quelle somme raisonnable.

Le vainqueur de la bataille n'aura pas le temps de se croiser les bras, s'il veut accepter tous les défis qui ont été annoncés. Il en voici quelques-uns:

C. M. Thompson, gérant du pugiliste featherweight, Austin Rice, qui s'est battu 125 fois sans s'être jamais fait mettre hors de combat, défiera le vainqueur de la bataille McGovern-Corbett demain.

R. J. Bruce, gérant de Hugh McFadden, le featherweight de Brooklyn, défie le vainqueur de la rencontre et est prêt à déposer en garantie n'importe quelle somme raisonnable.

Le vainqueur de la bataille n'aura pas le temps de se croiser les bras, s'il veut accepter tous les défis qui ont été annoncés. Il en voici quelques-uns:

C. M. Thompson, gérant du pugiliste featherweight, Austin Rice, qui s'est battu 125 fois sans s'être jamais fait mettre hors de combat, défiera le vainqueur de la bataille McGovern-Corbett demain.

R. J. Bruce, gérant de Hugh McFadden, le featherweight de Brooklyn, défie le vainqueur de la rencontre et est prêt à déposer en garantie n'importe quelle somme raisonnable.

Le vainqueur de la bataille n'aura pas le temps de se croiser les bras, s'il veut accepter tous les défis qui ont été annoncés. Il en voici quelques-uns:

C. M. Thompson, gérant du pugiliste featherweight, Austin Rice, qui s'est battu 125 fois sans s'être jamais fait mettre hors de combat, défiera le vainqueur de la bataille McGovern-Corbett demain.

R. J. Bruce, gérant de Hugh McFadden, le featherweight de Brooklyn, défie le vainqueur de la rencontre et est prêt à déposer en garantie n'importe quelle somme raisonnable.

Le vainqueur de la bataille n'aura pas le temps de se croiser les bras, s'il veut accepter tous les défis qui ont été annoncés. Il en voici quelques-uns:

C. M. Thompson, gérant du pugiliste featherweight, Austin Rice, qui s'est battu 125 fois sans s'être jamais fait mettre hors de combat, défiera le vainqueur de la bataille McGovern-Corbett demain.

R. J. Bruce, gérant de Hugh McFadden, le featherweight de Brooklyn, défie le vainqueur de la rencontre et est prêt à déposer en garantie n'importe quelle somme raisonnable.

Le vainqueur de la bataille n'aura pas le temps de se croiser les bras, s'il veut accepter tous les défis qui ont été annoncés. Il en voici quelques-uns:

C. M. Thompson, gérant du pugiliste featherweight, Austin Rice, qui s'est battu 125 fois sans s'être jamais fait mettre hors de combat, défiera le vainqueur de la bataille McGovern-Corbett demain.

R. J. Bruce, gérant de Hugh McFadden, le featherweight de Brooklyn, défie le vainqueur de la rencontre et est prêt à déposer en garantie n'importe quelle somme raisonnable.

Le vainqueur de la bataille n'aura pas le temps de se croiser les bras, s'il veut accepter tous les défis qui ont été annoncés. Il en voici quelques-uns:

C. M. Thompson, gérant du pugiliste featherweight, Austin Rice, qui s'est battu 125 fois sans s'être jamais fait mettre hors de combat, défiera le vainqueur de la bataille McGovern-Corbett demain.

R. J. Bruce, gérant de Hugh McFadden, le featherweight de Brooklyn, défie le vainqueur de la rencontre et est prêt à déposer en garantie n'importe quelle somme raisonnable.

Le vainqueur de la bataille n'aura pas le temps de se croiser les bras, s'il veut accepter tous les défis qui ont été annoncés. Il en voici quelques-uns:

C. M. Thompson, gérant du pugiliste featherweight, Austin Rice, qui s'est battu 125 fois sans s'être jamais fait mettre hors de combat, défiera le vainqueur de la bataille McGovern-Corbett demain.

R. J. Bruce, gérant de Hugh McFadden, le featherweight de Brooklyn, défie le vainqueur de la rencontre et est prêt à déposer en garantie n'importe quelle somme raisonnable.

Le vainqueur de la bataille n'aura pas le temps de se croiser les bras, s'il veut accepter tous les défis qui ont été annoncés. Il en voici quelques-uns:

C. M. Thompson, gérant du pugiliste featherweight, Austin Rice, qui s'est battu 125 fois sans s'être jamais fait mettre hors de combat, défiera le vainqueur de la bataille McGovern-Corbett demain.

R. J. Bruce, gérant de Hugh McFadden, le featherweight de Brooklyn, défie le vainqueur de la rencontre et est prêt à déposer en garantie n'importe quelle somme raisonnable.

Le vainqueur de la bataille n'aura pas le temps de se croiser les bras, s'il veut accepter tous les défis qui ont été annoncés. Il en voici quelques-uns:

C. M. Thompson, gérant du pugiliste featherweight, Austin Rice, qui s'est battu 125 fois sans s'être jamais fait mettre hors de combat, défiera le vainqueur de la bataille McGovern-Corbett demain.

Noms des officiers du club

Raymond Préfontaine, maire de Montréal, président honoraire. J. E. Barnabé, président actif. J. S. Brunet, échevin, 1er vice-président. J. B. Gratton, 2e vice-président. Max Groulx, trésorier. J. R. Paradis, assistant-trésorier. Nap. Gervais, secrétaire-archiviste. J. A. Renaud, secrétaire-gérant.

HOCKEY

LE CLUB VICTORIA

ELECTION DES NOUVEAUX OFFICIERS

Les rapports de l'année dernière, présentés à l'assemblée annuelle du club de Hockey Victoria, ont été très satisfaisants, et tous les membres présents ont félicité chaleureusement les officiers sortant de charge, de leur entente des affaires et du bon travail accompli.

Patron--Howard Wilson. Président-honoraire--F. C. Belden. Président-honoraire--G. Drinkwater. Président--A. D. Kyle. Vice-président--P. Mackenzie. Secrétaire-trésorier--N. I. Lewis. Exécutive--R. Bowie, B. Russell, F. McRobie, J. Strachan. Délégué à la C. H. A.--A. D. Kyle.

LE PATIN

L'OUVERTURE DU PATINOIR LE MONTAGNARD

ELLE AURA LIEU SAMEDI LE PLUS TARD

On est occupé en ce moment au patinoir Le Montagnard à compléter les derniers préparatifs pour l'ouverture de cet établissement. L'un des directeurs nous disait hier soir, que le patinoir sera ouvert cette semaine, samedi le plus tard.

Avec le froid que nous avons de ce temps-ci, on peut s'attendre à ce que les patineurs aient une superbe couche de glace à leur disposition pour la soirée d'ouverture.

AU PATINOIR PRINCE ARTHUR

L'ouverture officielle de ce populaire lieu d'amusement, aura lieu demain après-midi. A cette occasion, il y aura un corps de musique spécialement engagé pour la circonstance. La glace est en excellent état.

AUTRES PATINOIRS

On nous apprend également que les patinoirs Ontario et Crystal sont présentement ouverts au public. Avis aux amateurs.

LE VICTORIA

Le Patinoir de la rue Drummond sera bientôt ouvert au public. On travaille activement aux derniers préparatifs de la saison et on espère que tout sera terminé la semaine prochaine.

NOTES

Dictum, le fameux cheval trottier, qui, en 1893, détenait le record du monde, de 2:05 1/4, a été vendu hier pour la somme de \$12,100. Il est destiné à l'élevage.

Les recettes générales du Horse Show terminées à New-York, samedi dernier, ont été de \$150,000.

Thomas W. Lawson à ce même Horse Show a remporté plus de \$5 prix avec ses chevaux de sang. C'est encore un record dans son genre.

Ce soir, soirée de gala, à l'Opéra Comique, "La Petite Mariée".

DEFENDU DE FUMER

La compagnie du tramway ne permet plus l'usage de la pipe dans ses voitures.

Le tramway expérimental qu'a fait construire l'année dernière dans le but de résoudre le problème de laisser fumer les passagers sur la plateforme d'arrière, a été mis en circulation. Il est divisé en deux compartiments avec une entrée au centre. Le compartiment d'arrière est destiné aux fumeurs, tandis que celui qui est devant est destiné aux non-fumeurs. Le compartiment d'avant est un espace ouvert et a reçu l'approbation des dames tout particulièrement, mais il est si long qu'il est très difficile de la faire circuler sur les lignes où il y a de nombreuses courbes. La compagnie n'a pas encore décidé si elle fera construire d'autres tramways sur ce modèle.

DANGER DES ARMES A FEU

Harry Belkiss, un jeune homme de 20 ans, a eu le médium de la main gauche emporté par la décharge d'un fusil, à 4 heures hier après-midi.

Belkiss demeure rue Leduc et c'est en fourrant l'arme dans sa ceinture, qu'il croyait pas chargée, que le coup parti. Sa main gauche était appuyée à l'extrémité du canon.

MAUVAIS CROC-EN-JAMBE

Napoléon Belletta, âgé de 8 ans et dont les parents demeurent 228 rue Beaudoin, St-Henri, a reçu un croc-en-jambe qui a causé la fracture du fémur d'une jambe, en jouant avec des camarades, vers 8 heures hier soir. Le jeune garçon a reçu à l'hôpital Notre-Dame, les soins que requiert son état.

IL QUITTE L'HOPITAL

Jacob Scharfinski qui a été blessé dans un accident, il y a quelques semaines, a quitté l'hôpital Général, hier après-midi.

Nos Théâtres

AL'ACADEMIE

La semaine prochaine, les habitués applaudiront une fois encore "The Burgomaster", la célèbre opérette qui a tant fait fureur à New-York, tout particulièrement.

C'est un mélange de jolies choses, ce n'est pas une intrigue. Les costumes, les scènes de la mise en scène, tout est charmant. Il a en outre, 40 acteurs. La vente des billets commença demain.

THEATRE PROCTOR

La semaine prochaine, une troupe très complète de variétés, au théâtre de la rue Guy, comprenant Francesca Hedding et sa troupe, Arthur Lamont dans "Hier t'attend Texas", Eva Williams et Jack Tucker, Foy et Clark, imitables dans "Spring of Youth" ou une absurde drôle, "Tramp", Charly Case, V. Bowers, chantant ses compositions, Clemence, Brock et Clemence, dans un à propos intitulé: "The Widows of Jones", Campbell et Phelps, nouvelles voix amies.

THEATRE FRANCAIS

"From Scotland Yard" est un drame sensationnel qui fera fureur toute la semaine. Les soirées avec matines ordinaires. Les principaux tableaux sont: l'incendie de la torture, le meurtre de Herbert Mason, la lutte sur la tour. C'est une description de la vie à Londres, tant dans les aristocratiques salons que dans les classes inférieures. Quatre actes, 14 tableaux et d'excellents artistes.

THEATRE ROYAL

La semaine prochaine, un drame à sensation est à l'affiche. "One of the Bravest". Le héros principal est un brave pompier dans l'exercice de son devoir. La scène se passe à New-York et les tableaux de cette œuvre sont très émouvants et inattendus. La distribution, très forte, compte Chs. McCarthy et Wm. Cronin.

"LA CASE DE L'ONCLE TOM"

La pièce puissamment mouvementée de Miss Beecher Stowe, "La Case de l'Oncle Tom", est le plus grand succès de la semaine théâtrale, à Montréal, et attire la foule, chaque jour, au théâtre National Français.

Sa mise en scène tient de la féerie. Ses nombreux et pittoresques tableaux sont des chefs-d'œuvre du genre et servent de cadre à des scènes toujours pleines d'intérêt, qu'elles soient amusantes ou pathétiques. On applaudit avec enthousiasme les principaux interprètes, d'excellent quatuor de musiciens, les danseurs et les animaux.

Le succès de la pièce est tel, qu'on a pu se procurer, en un mot, un succès à la fois littéraire et scénaristique. Ce succès, et ces succès se continuera jusqu'à la dernière représentation.

Pour la semaine prochaine on monte un grand drame qui fera sensation. "Le Roi de Rome". M. Paul Carpentier, jeune, et de talent, a écrit et dirigé les répétitions de cette pièce samedi prochain.

OPERA COMIQUE

"La petite Mariée" fait de bonnes salles et la musique de Lecocq est assez éblouissante pour attirer des applaudissements. Les artistes remplissent vaillamment leur devoir et les chœurs, et l'orchestre marchent avec un ensemble très satisfaisant.

Pour la semaine prochaine, on annonce "Le cœur et la main", un autre opéra dont le succès est presque assuré, grâce à la partition qui est délicate. Les répétitions ont bien lieu et on espère que "Le cœur et la main" dont ne se souvient presque plus le public, sera soutenu apprécié des habitués.

PALAIS ROYAL

On a dû refuser des centaines de personnes, à la partie de soir. C'était la soirée de gala et il ne restait pas un siège de libre. "Le contrôleur des Wagons-Lits" est une superbe comédie qui n'a rien de suggestif que le titre, et les artistes l'ont enlevée avec un brio extraordinaire.

On dit que la pièce en préparation pour la semaine prochaine "L'agent Pipérin" est une des plus drôles du répertoire moderne. L'orchestre, sous la direction de M. Miroy, va très bien.

PAS CONTENTS

Des exportateurs furieux contre le gouvernement

Les exportateurs de Montréal sont très mécontents contre le gouvernement, parce que le département de la marine et des pêcheries, a sanctionné l'exportation de la farine de blé, de 90 minutes de 6.00 à 1.00 par quintal.

Le Lachine, un service de 30 minutes, de 9.00 à 10.00 p.m. Le DEGRANDS CLAIR NE SERA NI A SHERBROUQUE, NI A LA TRAVERSE DU C.P.R., RUE ST-JENIS SULLIVAN.

LIGNE DE CARTIERVILLE, ST-LAMBERT ET COTE DES NEIGES. Chais directs entre la rue Craig et Cartierville, via la rue Rielly et l'avenue du Parc, partant de l'angle des rues Craig et Rielly.

De la rue Craig, service d'une heure, de 6.00 à 10.00 p.m. De Cartierville, service d'une heure, de 6.00 à 11.00 p.m.

DERNIER CHAIR JUSQU'A L'AVENUE MONT-ROYAL SEULEMENT. Chais directs entre la rue Craig et Cartierville, via la rue Rielly et l'avenue du Parc, partant de l'angle des rues Craig et Rielly.

De la rue Craig, service d'une heure, de 6.00 à 10.00 p.m. De Cartierville, service d'une heure, de 6.00 à 11.00 p.m.

DE WESTMONT. Les chais qui quittent le coin de l'avenue Victoria, Westmont, tous les 30 minutes de 6.15 à 11.15 p.m. pour Snowdon Junction. Les chais partent 45 minutes après l'heure et se rattachent pas avec les chais allant à Cartierville ou en revenant.

NOTEZ. Les dimanches, les chais de la ligne de Lachine partiront à 6.30 a.m. et de Westmont à 6.15 sur les autres lignes à 8.00 a.m.

Cie Franco-Canadienne DE STEAMERS

Un service d'hiver sera inauguré entre St. John (N.B.) et Le Havre, France avec escale à Anvers et Rotterdam. Premier départ de St. John le on environ le 1er janvier.

Pour plus amples renseignements concernant le fret, etc., s'adresser à nos bureaux de la Cie. 223 Rue des Commissaires, Montréal

\$100.00--Une Chance d'Or

POUR LE PUBLIC VOYAGEUR DE MONTREAL

Lisez le dos de vos Billets de Tramways. Les manufacturiers de "SWEET CAPORAL", la cigarette ayant la plus grande vente sur toutes les marques du monde (100 millions de cigarettes par semaine), ont décidé de donner à tous les voyageurs de Montréal, une chance d'obtenir un billet de \$100.00, en achetant une cigarette "SWEET CAPORAL".

ATTENTION! ATTENTION! Découpez ceci et portez-le dans votre poche pour références. LES NUMEROS GAGNANTS

Table with 2 columns: Number and Cigarette Brand. Lists winning numbers for Sweet Caporal cigarettes.

Les employés de la Compagnie des Chars Urbains ainsi que ceux de The American Tobacco Co. of Canada, Limited, sont exclus de ce concours. The American Tobacco Co. of Canada, Limited, 47, Rue Cote, MONTREAL, P. Q.

PACIFIQUE CANADIEN

Vendra des billets de retour pour le Jour d'Action de Grâces 1961

Excursion simple première classe. Plus bas prix. Le 28 Novembre Bon pour revenir Le 2 DECEMBRE 1961

Montreal et Springfield, Mass. Sans arrêt et Chars-jour. Départ de Montréal, rue Windward, 7:30 a.m. Arrivée à Springfield, Mass., 12:30 p.m. Départ de Springfield, Mass., 1:30 p.m. Arrivée à Montréal, rue Windward, 8:30 a.m.

Le train de dimanche pour St-Agathe à 8:45 continuera. Dimanche, les trains continuent à aller à St-Jerome comme d'habitude, laissant à Plac Viger à 11:15 a.m.

Bureau des Billets et du Télégraphe de la ville, 125, RUE ST-JACQUES, vis-à-vis du Bureau de Vote.

GRAND DRAMME

Service amélioré via G.T. et D. & H. Entre Montreal et New-York. Départ de Montréal 9:45 a.m., 7:45 p.m. Arrivée à New-York 5:30 p.m., 7:30 a.m. Départ de New-York 8:45 a.m., 9:45 p.m. Arrivée à Montréal 7:45 p.m., 11:45 a.m.

Tous les autres trains circulent tous les jours, sauf le dimanche. Les trains de nuit de Montréal pour New-York, via G.T., A.C. et Springfield, partent à 11:30 p.m. tous les jours.

JOUR D'ACTION DE GRACES

Des billets aller et retour seront mis en vente plus bas que d'habitude. PASSAGE SIMPLE DE PREMIERE CLASSE. Dates de départ, les 27 et 28 novembre. Limite de retour, le 2 décembre, 1961.

Des Doroiters de Touristes. Partant de Montréal tous les lundis et mardis à 8:30 p.m. pour New-York, via G.T., A.C. et Springfield, et vice versa. Les prix sont les plus bas dans les autres services de voyageurs.

BUREAU DES BILLETTS DE LA VILLE. 125, RUE ST-JACQUES, Téléphone: MAin 494. MAin 495. MAin 496. MAin 497.

O. DUFRESNE, JR. & FRERE

BOIS DE SCIAGE, EN GROS. 2388, rue Notre-Dame MONTREAL

MONTREAL PARK ISLAND RAILWAY COMPANY

SERVICE D'HIVER. Changement d'Horaires à partir de lundi, 28 octobre 1961

LIGNE DE LACHINE. Chais directs entre la Côte St-Lambert et Lachine, sans transbordement, via les rues Wellington, St-Jacques et McGill. Service de 6.00 à 11.00 p.m. Le Lachine, un service de 30 minutes, de 9.00 à 10.00 p.m. Le DEGRANDS CLAIR NE SERA NI A SHERBROUQUE, NI A LA TRAVERSE DU C.P.R., RUE ST-JENIS SULLIVAN.

LIGNE DE CARTIERVILLE, ST-LAMBERT ET COTE DES NEIGES. Chais directs entre la rue Craig et Cartierville, via la rue Rielly et l'avenue du Parc, partant de l'angle des rues Craig et Rielly.

De la rue Craig, service d'une heure, de 6.00 à 10.00 p.m. De Cartierville, service d'une heure, de 6.00 à 11.00 p.m.

DERNIER CHAIR JUSQU'A L'AVENUE MONT-ROYAL SEULEMENT. Chais directs entre la rue Craig et Cartierville, via la rue Rielly et l'avenue du Parc, partant de l'angle des rues Craig et Rielly.

De la rue Craig, service d'une heure, de 6.00 à 10.00 p.m. De Cartierville, service d'une heure, de 6.00 à 11.00 p.m.

DE WESTMONT. Les chais qui quittent le coin de l'avenue Victoria, Westmont, tous les 30 minutes de 6.15 à 11.15 p.m. pour Snowdon Junction. Les chais partent 45 minutes après l'heure et se rattachent pas avec les chais allant à Cartierville ou en revenant.

NOTEZ. Les dimanches, les chais de la ligne de Lachine partiront à 6.30 a.m. et de Westmont à 6.15 sur les autres lignes à 8.00 a.m.

CIGARES GRANDAS. "Aussi bon que n'importe quel cigare qui se vend le double du prix." Notre Principe est de faire absolument le plus pur et le meilleur cigare qui peut être acheté pour l'argent demandé. Votre Principe est d'avoir la meilleure valeur possible pour l'argent que vous placez dans les cigares. Ces Principes Coïncident. Nous faisons notre part. Faites-vous la vôtre? Fumez-vous les Cigares Grandas? Granda Hermanos Y Ca., MONTREAL, QUE.

THEATRES ET SPECTACLES

ACADEMIE. TOUTE CETTE SEMAINE. Matière spéciale le Jour d'Action de Grâces. MAYER WIN. Dans "The Widow Jones".

ACADEMIE. Toute la semaine Prochaine. Retour de la pièce favorite: "THE BURGOMASTER".

FRANÇAIS. TOUTE CETTE SEMAINE. Matière spéciale le Jour d'Action de Grâces. La Grande Représentation Lafayette.

THEATRE ROYAL. TOUTE CETTE SEMAINE. Matière spéciale le Jour d'Action de Grâces. La Grande Représentation Lafayette.

Théâtre National (En français). RUE STE-CATHERINE & BEAUREGARDE. "La Case de l'Oncle Tom".

Théâtre du Palais Royal, coin La Caisse et St-Jacques. "Le Contrôleur des Wagons-Lits".

ATELIER DE MARGRE ET GRANIT. J. BRUNET. Manufacturier et Importateur de Montreuses, bijoux, orfèvrerie, etc.

Lumiere Electrique et Force Motrice. Au Meilleur Marché. La LACHINE RAPIDS offre les taux les plus bas pour la lumière électrique et la force motrice.

Metropolitan Life Insurance Co'y. Rapport annuel pour l'année finissant le 31 décembre 1960.

D. PARIZEAU. BOIS DE SCIAGE ET BOIS DE CHARPENTE. BUREAU PRINCIPAL: 612, rue LaSalle.

The BRITISH WIRE MFG. Co. 325 St-Jacques, Montreal.

LE JOURNAL

IMPRIMERIE ET PUBLIÉ PAR La Cie d'Imprimerie Industrielle

PROPRIÉTAIRE MILTON McDONALD, - Gérant.

A Montréal (livre & domicile) \$5.00 par an

Édition Hebdomadaire... 3.00

Administration, Main 613

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste du Canada, chez nos agents locaux et à nos bureaux.

LE JOURNAL, 75 Rue St-Jacques, Montréal.

MONTREAL, 28 NOVEMBRE 1901

CE QU'IL EN COUTE A SA PROVINCE

Nous n'avons cessé de prétendre que, sans injustice pour les autres nationalités canadiennes, sir W. Laurier aurait dû montrer par ses actes l'importance et le profit qu'il y a pour ses compatriotes d'avoir un des leurs à la tête du gouvernement du Canada.

Non pas que nous ayons jamais eu foi dans son patriotisme.

Car, nous ne pouvons pas oublier qu'il est arrivé au pouvoir en sacrifiant indignement les droits d'une minorité catholique et canadienne-française, et cette trahison était, fatalement le prodrome de sa politique future.

Les événements n'ont que trop démontré la vérité de nos naturelles appréhensions.

Sir W. Laurier est impérialiste dans le sens le plus ennemi et le plus destructeur de l'autonomie provinciale, cette autonomie qui fut la condition essentielle mise par sir Geo. E. Cartier et par sir E. Taché à leur adhésion au régime fédéral de 1867.

Sir W. Laurier favorise la représentation coloniale dans le parlement anglais; est-ce que son titre de comparatiste de ces deux hommes d'Etat n'a pas eu pour effet de faire croire à M. Chamberlain que le sentiment de la province de Québec avait subi une modification profonde sur cette question si vitale?

Premier et lamentable résultat pour nous d'avoir un canadien-français chef du ministère fédéral.

En second lieu, sir W. Laurier n'ose pas aborder la question du remaniement des subsides provinciaux, malgré ses promesses passées, malgré la justice de la cause, malgré les besoins pressants et toujours croissants de sa province natale, Ontario lui fait peur.

Second résultat pour Québec d'avoir un des siens comme premier ministre de la Confédération.

En troisième lieu, au lieu de donner à sa province deux représentants dans son cabinet, représentants canadiens-français et catholiques avec des portefeuilles importants, sir W. Laurier s'est borné à s'adjointre M. Tarte en 1896.

Quelques années plus tard, il a remplacé sir Joly, un protestant fils de huguenot, par M. Bernier de St-Hyacinthe, la plus complète nullité qui ait jamais franchi le seuil du Conseil Privé.

C'est le troisième malheur que nous vait un canadien-français comme sir W. Laurier, d'être premier ministre à Ottawa. Il a eu peur des soupçons de ses collègues anglais.

Si maintenant nous passons aux questions d'un ordre moins élevé peut-être, mais qui ont un intérêt à la fois national et personnel, que voyons-nous?

Il est entendu que nous ne parlons pas ici des mesquines vengeances personnelles dont sir W. Laurier se fait avec délices l'instrument docile contre ses adversaires politiques.

Prenez, par exemple, l'organisation du département du Travail promise aux ouvriers de la province de Québec avant les élections générales de l'automne dernier.

voquait aucun dérangements des représentants du peuple réunis en session à l'époque où le troisième contingent a été offert par le cabinet Laurier.

Le plaidoyer de la "Presse" est à relaire; tel qu'il est, il ne tient pas debout.

AFFAIRES MUNICIPALES

Tout le monde convient, croyons-nous, que la bonne majorité des échevins élus en février 1899 mérite de la part de leurs électeurs une nouvelle élection.

Sans doute tous n'ont pas réalisés les espérances qu'ils avaient fait naître. Quelques-uns ont manqué de ce sentiment patriotique éclairé, de cette fermeté et de ce jugement que leurs amis s'attendaient à leur voir manifester dans certaines circonstances décisives.

L'on y a vu une nouvelle preuve que la perfection n'est pas de ce monde, et qu'elle ne se trouve pas non plus dans les affaires municipales.

C'est que la peur est mauvaise conseillère en toutes choses, que cette peur soit provoquée par un certain courant d'opinion ou par l'exagération d'une certaine notion de devoir à remplir. Il en résulte presque toujours qu'on sacrifie inutilement et sans bénéfice pour le public, des intérêts qu'on devrait sauvegarder ou des mesures qu'on devrait adopter.

Voilà pourquoi la ville se trouve présentement dans le même état, quant à ses grands services, — aqueduc, — incendie, — hygiène, — voirie et marchés, — qu'elle était au premier de février 1899.

Nous ne faisons d'exception que pour la Police.

On a purgé les départements de l'hôtel de ville; on a pratiqué l'économie; on a régularisé l'administration; on a chassé la plupart des boodlers; on a opéré la rentrée d'arriérés de taxes considérables, — mais on n'a pas exécuté un seul des grands travaux nécessaires par les progrès de Montréal.

Ce que beaucoup de citoyens demandent c'est non seulement un Conseil municipal composé d'administrateurs honnêtes, mais un Conseil qui donne de meilleure eau à boire, une protection plus efficace contre le feu, des hôpitaux pour les maladies contagieuses, des chemins et des trottoirs sans réplique et le dégagement du marché Bonsecours.

Il faudrait un bon million pour mettre notre aqueduc sur un pied passable; il faudrait un demi-million pour compléter notre service de pompiers; il faudrait au moins trois cent mille piastres pour des hôpitaux civiques; il faudrait quatre cent mille piastres pour finir, réparer et assainir nos rues; il faudrait au moins une somme égale pour agrandir et dégager le marché Bonsecours par une expropriation suffisante; c'est-à-dire que le prochain Conseil ne devra pas hésiter à prendre les moyens d'emprunter de deux à trois millions pour l'exécution de ces grands travaux réclamés par tout le monde.

Montréal y gagnerait en beauté; la propriété prendrait de la valeur; la mortalité des enfants causée par l'eau de l'aqueduc diminuerait sensiblement; les compagnies d'Assurances adouciraient leurs taux, la population aurait des hôpitaux qui ne le céderaient à aucune ville; la propriété et le bon état de nos rues feraient l'admiration des étrangers, et au lieu du triste spectacle de la foule qui s'écrase autour du marché Bonsecours, deux ou trois jours par semaine, le cultivateur des environs et l'acheteur de la ville auraient tout l'espace nécessaire pour vaguer à l'aise à leurs affaires.

Un tel programme est-il réalisable? Pourquoi pas?

Montréal est une ville assez riche pour payer les grandes améliorations dont elle a besoin; les citoyens doivent être assez éclairés pour choisir des échevins qui à la probité de leur caractère devraient allier l'amour du progrès et la détermination de marcher de l'avant.

EST-CE CHAMBERLAIN QUI MENE ?

Nous avons écrit l'autre jour: "Pas de contingent!" Mais si M. Chamberlain accepte, les soldats partiront."

Et la "Presse", organe du cabinet Laurier, répond: "C'est-à-dire que M. Chamberlain demande qu'on les laisse partir et le gouvernement, comme c'est son devoir, y consent."

Chamberlain demande et Laurier envoie.

Nous avions écrit encore: "Pas de contingent!" Mais si le bataillon est organisé, il le sera sous la direction du gouvernement."

APRES L'ACHAT, LE VOL

On nous téléphone que le dossier dans la contestation d'élection des Deux-Montagnes a été volé hier au bureau du chef de gare de Sainte-Scholastique, pendant que le chef était occupé par l'arrêt d'un convoi.

PARTISAN DE LA JUSTICE

Le révérend W. I. Shaw, LL. D., D. C. L., président du Conseil de l'Instruction publique de Québec, — section protestante, nous adresse en anglais une lettre qui fait honneur à sa liberté de vues. Nous nous serions fait un plaisir extrême de la publier en entier si elle eut été écrite en français ou même traduite par l'auteur; nous devons nous contenter d'en faire un extrait de l'original.

Permet me to say that I sympathize with your indignation on account of this matter. My views are those of Cardinal Vaughan that under existing circumstances it is appropriate there should be some guarantee of the Protestant succession to the British throne, but there is not the slightest need that this should be in such terms as to convey a standing insult to Roman Catholics. I wish this grievance were at once removed.

You may put me down as with you on this question and on every other where there is a demand for toleration and the spirit of broadminded charity and fair play, by which on public matters I have always tried to be animated.

W. I. SHAW.

A LA MEMOIRE DE M. L'ABBE JOACHIM PRIMEAU

Chanoine honoraire de la Cathédrale et curé de Boucherville.

Le mort inexorable l'a frappé, ce vénéré et exemplaire curé. La tombe est fermée sur les restes de ce corps usé aux œuvres de zèle, de charité et de courage de son vivant. Il était né sur un sol bien cher à la patrie. Chateauguay le comptait comme une de ses gloires sacerdotales les plus pures. De plus grands talents y ont germé, mais jamais un cœur plus noble a battu dans la poitrine d'aucun de ses enfants. Partout où il a séjourné, il a été attachant. Sa charité proverbiale en a fait un apôtre des grandes œuvres, et le zèle de la maison du Seigneur l'a toujours animé. Il est un trait de caractère qui lui a fait honneur, c'est l'amour de son évêque. Ce sentiment a dominé, a persisté en dépit de tout obstacle. Que n'a pas fait le vénéré défunt pour correspondre aux vues de l'illustre Bourget, de Mgr Fabre et de notre présent archevêque auquel Dieu a donné un accroissement des précieuses qualités admirées chez ses prédécesseurs.

Toujours obéissant, toujours prêt, s'arrêtant au besoin, mettant de côté des idées de convenance, au présent, le regard de l'obéissance comme celui du cœur fixé sur le foyer divin de l'autorité, tel a été cet excellent prêtre, il restera un modèle aux jeunes, et Dieu veuille qu'ils marchent sur ses traces!

Les fêtes centenaires de Boucherville, ont été tellement belles, si bien réussies, qu'il y avait lieu de se demander si une plus belle couronne pouvait être décernée à une vie de ce genre et de ce caractère. Les gerbes enflammées ont sillonné la nue, après les beaux chants de prière, après les poétiques accents des filles de la vénérable Marguerite Bourgeois, après les accents de la chaire sa sonnet complet, ravissant, c'était sans doute l'image aussi fidèle que possible du Ciel, où Dieu gardait un trône glorieux pour celui qui avait conçu et si habilement exécuté cette inoubliable fête.

Jouissez, jouissez du fruit de vos labeurs, de la récompense de vos aimables vertus.

Votre nom restera cher à tous vos confrères, vénéré de vos paroissiens, et on se cessera de vous citer comme un beau modèle à imiter.

Carolus. 25 nov. 1901. Québec et le service rapide (De l' "Événement")

Ce qui prouve bien que Québec est très sérieusement exposé à perdre ce qui accordait le contrat Upper-Allen au sujet de la ligne rapide, c'est la construction prochaine d'un pont sur le détroit de Canso. Les promoteurs de cette entreprise se sont constitués en compagnie et vont s'adresser au parlement fédéral, à sa prochaine session, pour obtenir une charte. Ce pont coûtera, dit-on, \$4,000,000, et il reliera directement Sydney, par voie ferrée, à tout le reste du Dominion. Tout indique que l'on se propose maintenant de construire ce pont en vue du service de Sydney comme terminus du service rapide.

Le contingent (De l' "Événement") Dans la pensée des autorités canadiennes et des impérialistes, c'est bel et bien un contingent, dans le strict sens du mot, que le Canada s'empressera d'envoyer en Afrique, si le Bureau de la guerre accepte l'offre du gouvernement Laurier. Les membres de ce corps de cavalerie seront payés par le gouvernement impérial, les commissions seront aussi sujettes à son approbation, mais tout l'équipement se fera aux frais du Canada, ce qui exigera encore une somme considérable de notre trésor.

La "Presse", si elle veut bien tenir sa promesse, va donc être obligée de dire au gouvernement Laurier qu'il "a méconnu la volonté du pays et s'est gravement trompé."

Cigarettes "SWIFT CAPORAL" Venez voir nos coffres-fort à l'épreuve du feu de \$15.00 en montant. E. D. Colliet & Cie, marchands de fermetures, 25 rue St-Laurent. 293-3

L'état sanitaire de manufactures laisse à désirer Malheureusement dans la plupart des grandes manufactures, — ce qui n'est pas la ventilation des salles, dans lesquelles travaillent quelquefois des centaines de personnes. Les hommes peuvent résister plus longtemps aux effets désastreux de cet air vicié qu'ils respirent, mais les jeunes filles et les jeunes femmes deviennent en bien peu de temps d'une pâleur livide et souffrent presque toutes après un certain temps, de chlorose, de débilité et d'anémie. Il faut se combattre ce mal qui mine sans merci la constitution la plus robuste prendre trois fois par jour un verre de Vin St-Michel, et vous verrez aussitôt vos couleurs et votre embonpoint revenir avec une rapidité étonnante. Rien de plus agréable qu'un traitement au Vin St-Michel, puisque vous vous guérissez en dégustant trois fois par jour un verre d'un vin riche, généreux et délicieux au goût. 288-1

Mort subite d'un ex-gouverneur Aspen, Colo., 27. — David H. Waite, ex-gouverneur du Colorado, est tombé mort ici, à neuf heures, ce matin.

LE CONSEIL DE SAINT-LOUIS

La discontinuation de la pose des tuyaux de l'aqueduc

A la dernière séance du conseil de la Ville St-Louis, on a longuement discuté la discontinuation soudaine de la pose des tuyaux de l'aqueduc dans la partie nord, commencée depuis le mois d'octobre.

On croyait que les travaux seraient terminés cet automne, et les citoyens de cette partie de la ville sont grandement déçus. S'il n'a pu remplir son contrat en temps, c'est qu'il a dû attendre un mois, pour que le conseil obtint la sanction du lieutenant-gouverneur au règlement qui autorisait ces travaux.

Après une longue discussion, les conseillers Chaussé, Shinnick et Hurteau ont été choisis pour aller voir le président de la Water & Power Company et si la compagnie consent à accepter de faire l'ouvrage, on forcera M. Gastien à remplir son contrat à la lettre.

La Reine deviendra-t-elle Sourde ?

New-York, 28. — On mande de Copenhague que les personnes qui ont eu l'occasion de voir le roi Edouard VII et la reine Alexandra au château de Fredensborg se sont beaucoup plus inquiètes de l'état de la reine que de celui de son mari.

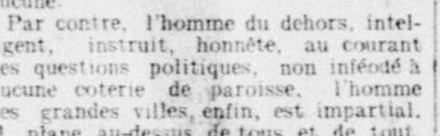
La reine d'Angleterre a une affection d'oreille très grave et se trouve sur le point de perdre complètement l'ouïe. Le mal paraît héréditaire. Feu le reine Louise de Danemark était en effet atteinte, elle aussi, de surdité, pendant les dernières années de sa vie.

La Bronchite — Baume Rhumal.

3-4 w-1-1

Plaques en Argent qui durent

FABRIQUÉES ET GARANTIES PAR LA MERIDEN B. COMPANY.



Une ligne complète de cette marque dignes de confiance pour les Théâtres, Boîtes à lettres, Plats à fruits, etc., dans tous les derniers modèles.

"1847 Rogers Bros."

Couteaux, Fourchettes, Couteillers, etc.

La Poudre à Pate

CREME de TARTRE

IMPERIALE

La plus Pure, la plus Forte, la Meilleure.

Ne contient ni alum, ni ammoniac, ni chaux ni phosphates, ni rien de nuisible

E. W. GILLET, TORONTO, ONT.

ALP. GAGNIER

Successeur de H. A. Miller Peintre de Maisons et d'enseignes

648 St-Laurent, Montréal

La Merchants Collecting Association

30 Rue St-Jacques, Montréal, Qué.

L. Z. GAUTHIER

ARCHITECTE ET EVALUATEUR

180, Rue Saint-Jacques MONTREAL

OSCAR HURTUBISE

MARCHAND-TAILLEUR Spécialité: MANTEAUX ET COSTUMES DE DAMES 109 Rue Mansfield, - Montréal

Cartes Professionnelles

AVOCATS

F. J. HISSAILON, C. R. ARTHUR BROSSARD, L. L. B. HECTOR ROSSAS BISSAILON, L. L. B.

Bisaillon & Brossard

1113 COTE DE LA PLACE D'ARME, MONTREAL.

McGibbon, Casgrain, Ryan & Mitchell

AVOCATS Bâtisse de la Canada Life, Rue St-Jacques, Montréal.

J. Cléophas Lamothe, L.L.B.

AVOCAT Bâtisse de "LA PRESSE," chambre 13 Rue St-Jacques, coin St-Lambert

Campbell, Meredith, Allan & Hagu

AVOCATS C. S. CAMPBELL, K.C., F. E. MEREDITH, K.C. J. B. ALLAN, H. J. HAGU

Beaubien & Lamarche, AVOCATS.

Bâtisse des Tramways, chambre 25-24, No 8 Cote de la Place d'Armes, Montréal

JOSEPH P. LANDRY, B.A., B.C., L.

AVOCAT Bâtisse de la succession Wilson, Chambres 101 et 102, 47 Cote de la Place d'Armes, Montréal.

BEAUDIN, CARDINAL, LORANGER & ST-GERMAIN,

AVOCATS 1008 RUE ST-JACQUES

LeBlanc & Brossard

AVOCATS 66 RUE ST-JACQUES, 66

CALIXTE LEBEUF

AVOCAT 107 rue St-Jacques (Imperial Building)

P. B. MIGNAULT, C.R.

Edifice de la Banque d'Hochelega 97 RUE ST-JACQUES

NOTAIRES

LEANDRE BELANGER

Notaire, Commissaire 55, RUE ST-JACQUES

MEDECINS

Docteur J. U. Geoffrin

Médecin-Chirurgien. Des Hôpitaux et Post-Gradué de l'Université de New-York. 1508 RUE STE-CATHERINE

DENTISTES

GENDREAU...

Dentiste 22 Rue St-Laurent, Montréal.

Arthur Lemieux

CHIRURGIEN-DENTISTE Grand-du Collège Dan-187 rue St-Deois

J. J. PANNETON

DENTISTE 1598, Rue Ste-Catherine, 1598

BEAUDRY & BROWN

INGÉNIEURS CIVILS ET ARCHITECTES 107 RUE ST. JACQUES, MONTREAL

MOULE & MORISON

La seule Mercerie exclusivement pour les dames en Canada.

Spécial pour Aujourd'hui

Aujourd'hui, nous placerons en vente un autre lot de MATIÈRES DE SOIE, Blanches, Noires, Jaunes, Bleues, Beiges, Turquoises et Cardinales, au coût de

\$4.50 CHAQUE

Souvenez-vous que ces effets ne sont pas de vieux fonds de magasin, mais sortent de la manufacture. Neufs et à la dernière mode. Exhilarés dans nos vitrines hier. En vente aujourd'hui.

Vente Spéciale de MANTEAUX toute la semaine.

MOULE & MORISON, 2465, rue Ste-Catherine.

FINANCE & COMMERCE

CALME PLAT

Les opérations ont été très limitées et dépourvues d'intérêt quelconque

LES COURS SONT SOUTENUS

Le Power et le Dominion Coal sont plus fermes. Les débentures du Steel sont en forte demande

(Des bureaux du "Journal")

Mercrredi, 27 novembre.

La Bourse a été décidément tenue aujourd'hui et les opérations qui ont eu lieu sont complètement dépourvues de tout intérêt quelconque.

On continue cependant de s'entretenir des chances qu'il y a d'une hausse prochaine pour le Pacific, le Montreal Power, le Twin City, le Coal, mais la spéculation se tient encore à l'écart.

On parle aussi de prochains développements à l'égard du Dominion Cotton. Les directeurs de la compagnie ont eu une assemblée lundi dernier et de ce qui a transpiré au dehors, il appert que des changements se feront bientôt dans le bureau de direction et dans le département du gérant.

Il est aussi rumeur qu'à l'assemblée annuelle de la compagnie du Richelieu et Ontario, au mois de février, les actionnaires seront appelés à se prononcer sur une nouvelle émission d'actions, aux fins de défrayer le coût de la construction du nouveau vapeur que la compagnie destine au service entre Montreal et Québec.

L'augmentation du capital serait de ce chef d'environ \$500,000.

Le Pacifique a été soutenu à 114 3/4. Le Montreal Power est plus ferme à 95 1/4. Le Dominion Coal gagne 1/8 à 47 1/2, ainsi que le Twin City à 104 5/8. Le "Street" s'est inscrit ferme à 272, gagnant 1/2. Le Cable Commercial a subi une réaction de 2 points à 186. Le Richelieu et Ontario est soutenu à 114 1/4.

\$46,000 de débentures du Dominion Steel se sont échangées de 83 à 83 1/2, en hausse de 1/2. Le Steel est lourd à 27. Les marchands Cotton sont plus fermes à 95.

Les cotes suivantes ont été spécialement citées de Londres, aujourd'hui à MM. L. J. Forget & Co

Grand-Tronc: 1ère préf. 97 3/4; de 85 1/4; de 83 1/4.

Pacifique Canadian: 117 1/2. Anaconda: 6 11/16.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. J. Forget & Co, courtiers, 1713 rue Notre-Dame, nous fournissent le rapport suivant:

Table with columns: Valeurs, Demande, Offre, Cours, etc.

Table with columns: Mines, Valeurs, Demande, Offre, Cours, etc.

Table with columns: Banques, Valeurs, Demande, Offre, Cours, etc.

Table with columns: Debentures, Valeurs, Demande, Offre, Cours, etc.

Table with columns: Valeurs, Demande, Offre, Cours, etc.

Table with columns: Valeurs, Demande, Offre, Cours, etc.

Table with columns: Valeurs, Demande, Offre, Cours, etc.

Table with columns: Valeurs, Demande, Offre, Cours, etc.

Table with columns: Valeurs, Demande, Offre, Cours, etc.

Ventes de la matinée: Can Pac - 25 à 114 3/4, 10 à 115.

Mo Power - 100 à 95, 150 à 95 1/4. Mo St Ry - 10 à 271 1/2, 40 à 272.

Tor Ry - 10 à 115 1/2. Com Cable - 175 à 186.

Bk of Mtl - 25 à 258 1/2, 12 à 258 1/2.

Bell Tel - 10 à 172 1/2. Do Coal Com - 50 à 47.

Rich & Ont - 25 à 114 1/4. Do Steel Bds - 10000 à 83 1/4, 9000 à 83.

Hlix R. Bds - 1000 à 104. Virtue Co - 500 à 23.

Do Steel Com - 25 à 27 1/2, 25 à 27. Do Cotton - 7 à 120.

Mtl Teleg - 30 à 175, 3 à 174, 19 à 175.

Bk Toronto - 3 à 239. Mechts Bk - 5 à 151 3/4.

Ventes de l'après-midi: Mo Power - 60 à 95 1/4.

Twin City - 25 à 107 5/8. Do Com - 25 à 47 1/8.

Mechts Cotton - 50 à 95. Com Cable - 25 à 186.

Laurentide Pulp - 50 à 100. Bk of Mtl - 18 à 259.

Do Steel Bds - \$5000 à 83 1/4, \$20000 à 83 1/2.

BOURSE DE LONDRES

Londres, 27 - La liquidation se poursuit d'une façon satisfaisante, mais empêche toutes affaires nouvelles.

Les cours ont été faibles en général, par suite du retardement de l'argent. Les Consolidés ont été calmes.

Les chemins de fer domestiques ont été au-dessous du niveau d'hier. Les valeurs américaines ont été irrégulières et plutôt faibles.

Les valeurs de Paris ont été calmes. Les Consolidés ont été calmes. Les chemins de fer domestiques ont été au-dessous du niveau d'hier.

Les valeurs américaines ont été irrégulières et plutôt faibles. Les valeurs de Paris ont été calmes.

Les Consolidés ont été calmes. Les chemins de fer domestiques ont été au-dessous du niveau d'hier. Les valeurs américaines ont été irrégulières.

Les valeurs de Paris ont été calmes. Les Consolidés ont été calmes. Les chemins de fer domestiques ont été au-dessous du niveau d'hier.

Les valeurs américaines ont été irrégulières et plutôt faibles. Les valeurs de Paris ont été calmes.

Les Consolidés ont été calmes. Les chemins de fer domestiques ont été au-dessous du niveau d'hier. Les valeurs américaines ont été irrégulières.

Les valeurs de Paris ont été calmes. Les Consolidés ont été calmes. Les chemins de fer domestiques ont été au-dessous du niveau d'hier.

Les valeurs américaines ont été irrégulières et plutôt faibles. Les valeurs de Paris ont été calmes.

Les Consolidés ont été calmes. Les chemins de fer domestiques ont été au-dessous du niveau d'hier. Les valeurs américaines ont été irrégulières.

Les valeurs de Paris ont été calmes. Les Consolidés ont été calmes. Les chemins de fer domestiques ont été au-dessous du niveau d'hier.

Les valeurs américaines ont été irrégulières et plutôt faibles. Les valeurs de Paris ont été calmes.

Londres, 27 - Argent lingot, faible à 253 sds, à 26d. de l'once.

Monnaie, 3 1/2 à 3 1/4 p.c. Le taux d'escompte sur le marché libre pour les billets à court échéance est de 3 1/2 à 5 3/8 p.c.

Paris, 27 - Consolidés au comptant, 91 5/8; idem, à terme, 91 5/8; Anaconda, 6 3/4; Acheson, 83 3/4; do préf., 103 1/2; B. & O., 109 1/2; C. P. R., 117 3/4; Chesapeake and Ohio, 50 1/2; Chicago, Great Western, 28; Chicago, Milwaukee & St. Paul, 174 1/8; Denver and Rio Grande, 47 1/4; do préf., 97; Erie, 44; do lire préf., 74 3/4; do de préf., 61; Illinois Central, 144; Louisville and Nashville, 111 1/2; Missouri, Kansas and Texas, 27 1/4; do préf., 55 1/2; New York Central, 176 3/4; Norfolk and Western, 61 1/2; do préf., 94 1/2; Northern Pacific, préf., 102 3/4; Ontario and Western, 37 1/8; Pennsylvania, 77 1/4; Reading, 26; Reading, 1ère préf., 41; Reading, 2e préf., 30 1/2; Southern Railway, 35 5/8; Southern Railway, préf., 95 1/2; Southern Pacific, 62 1/2; Union Pacific, 106 3/4; Union Pacific, préf., 93 1/2; U. S. Steel, 44 1/4; do préf., 94 5/8; Wabash, 22 1/2; Wabash, préf., 41 3/4; Quatre Espagnol, 70 5/8; Rand Mines, 10 1/8; De Beers, 39 3/8.

Berlin, 27 - Le change sur Londres fait 20 marks 44 pfennings sur lettres de change.

Taux d'escompte, billets à court échéance, 1 pour cent, billets à trois mois, 2 3/4 pour cent.

New-York, 27 - Argent à demande, soutenu de 3 3/4 pour cent; dernier préf., 3 pour cent.

Premier papier de commerce, 4 1/2 à 5 pour cent.

Change sterling, plus ferme de 4 1/2 à 5 1/8 à demande et à 4 8/11 à 4 1/2 à sixante jours.

Taux affichés, 4 8/5 et 4 8/8 à 1-2. Billets de commerce, 4 8/11 à 3-4. Piastres mexicaines, 43 3/4.

Argent lingot, 54 7/8. Garanties du gouvernement, soutenues.

MARCHÉS AUX GRAINS

Les marchés européens ont été fermes à la hausse aujourd'hui, Liverpool gagnant 1/4, sur le ou de 2 et 3-8, sur mats.

A New-York, le blé a été ferme et clôture à 1-8 à 1-4 en hausse. Dec. 79 7-8. Le maïs est actif à la hausse et a gagné 1/8 à 3-8, mai 68 5-8, déc. 68 1-2.

Le marché de Chicago a été calme aujourd'hui mais les grains sont restés fermes, le blé gagnant 1/4 à 3-8, le maïs 1/8 à 1-4 et l'avoine demeurant au niveau d'hier.

A Montreal, l'avoine est encore active, mais sa tendance est plus facile, des ventes ayant eu lieu aujourd'hui une fraction au-dessous de 51c, que l'on cote pour le No 2 en magasin.

Les autres grains sont négligés. On cote les pois No 2, de 77 à 78c, dans l'Ouest, le sarrasin à 51c. Le blé du Manitoba No 1, dur est coté à 72 3/4-c, et le No 1, dur à 69 1/4-c à flot Fort William. Les farines sont actives et fermes.

Les arrivages de grains à Montreal, aujourd'hui ont été:

Blé - 33,000. Avoine - 11,000. Orge - 850. Farine - 768.

LA CLOTURE A CHICAGO

Les valeurs ont été calmes et fermes. Blé, nov. 72 1/8; déc. 72 1/4, mai 76.

Maïs, nov. 61 7/8; déc. 62, mai 62 1/4 à 3-8. Avoine, nov. 41 7/8, déc. 42 1/8, mai 43.

Lard, nov. 814 87 1/2, déc. 14 87 1/2, jan. 16 80, mai 16 87 1/2.

Saindoux, nov. 89 3/2, déc. 93 1/2, jan. 92, mai 93 1/2.

Côtes, jan. 800, mai 800, 820. Côtes, mai 827, 837, 815, 835.

MARCHÉ DE CHICAGO

Blé, de conversion, plus haut, 71 3/4, 72 1/4, 71 3/4, 72 1/4.

Blé, mai, 75 1/2, 76, 75 1/2, 76. Maïs, déc., 62, 61 1/4, 62.

Maïs, mai, 61 1/8, 61 5/8, 63 3/4, 62 1/2. Avoine, déc., 41 7/8, 42 1/4, 41 3/4, 42 1/2.

Avoine, mai, 43, 42 1/4, 43. Lard, jan., 1562, 1602, 1562, 1600.

Lard, mai, 1162, 1642, 1595, 1637. Saindoux, jan., 932, 902, 932.

PAR WALTER M. KEARNS

ENCAN DE MARCHANDISES ENDOMMAGÉES

83 Paquets de Tole Noire. Ex. S.S., "CORINTHIAN."

7 Barils de Boules pour les Mites. Ex. S.S., "WESTPHALIA."

Incendement endommagés par l'eau, seront vendus à l'encan pour le compte des assureurs.

No 1828, Rue Notre-Dame, Samedi, le 30 Novembre, à 11 heures A.M.

WALTER M. KEARNS, Encanteur.

Le marché aux patates est plus ferme et assez actif. Les commerçants paient de 72 à 75 cents la poche de 99 livres par lots de char.

Les fèves se vendent de \$1.30 à \$1.35 le boisseau par lots de char. Les pois à soupe se vendent de \$1.45 à \$1.50.

Les volailles sont en assez bonne demande. On cote les dindes de 8 à 9c; les poulets, 7 à 7 1/2 cents; les canards, 8 à 8 1/2 cents; les oies, 5 à 6 cents la livre.

COTON

Liverpool, 27. - Les cotons futurs ont ouvert soutenus à la hausse.

Nov. off., 7.61, décembre, 7.64; janvier, 7.67; février, off., 7.68; mars, 7.65; avril, 7.64; mai, 7.65; juillet, 7.63; août, 7.50 bid., septembre, off., 7.40.

Ils ont clôturé soutenus: Novembre, 7.63; décembre, 7.65; janvier, 7.68; février, 7.63; mars, 7.63; avril, 7.63; mai, 7.63; juin, 7.63; juillet, 7.61; août, 7.40.

Le coton sur place a clôturé tranquille à 8 et 8 1/4.

Ventes, 79 balles.

VALEURS MINIERES

Le rapport suivant nous est fourni par M. Deblais Thibaudau, courtier en mines, 59 rue St-Sulpice. Tél. Main 3528.

VALEURS

28 Nov. 12.00 a.m. 27 Nov. 3.00 p.m.

Payne..... 109 14 29 14

Wabash..... 109 14 29 14

Republ..... 109 14 29 14

North Star..... 109 14 29 14

Central..... 109 14 29 14

Montreal..... 109 14 29 14

St. Paul..... 109 14 29 14

St. Louis..... 109 14 29 14

St. Charles..... 109 14 29 14

St. John..... 109 14 29 14

St. Peter..... 109 14 29 14

\$100.00 Qui intéresseront toutes les personnes qui voyagent en tramways

Le Empire Tobacco Co., Ltd., propriétaires du tabac à chiquer "BOBS", Le Meilleur du Monde.

Cinq Dollars (\$5.00) à chacune des vingt personnes (Dames comprises) qui apporteront à leurs bureaux 47 rue Côté, pas plus tard que le 15 Décembre, deux BILLETS JAUNES DE TRAMWAYS.

ATTENTION !!! ATTENTION !!!

DÉCOUPEZ GECI ET PORTEZ-LE DANS VOTRE POCHE POUR RÉFÉRENCES.

LES NUMEROS GAGNANTS

No. 409900, No. 508343, No. 508347, No. 581961, No. 583123, No. 597127, No. 602473, No. 622141, No. 630120, No. 632633

No. 647777, No. 658721, No. 659100, No. 662703, No. 664730, No. 667037, No. 673666, No. 674124, No. 678376, No. 679998

Tabac à Chiquer "Bobs", Tabac à Chiquer "Bobs", Tabac à Chiquer "Bobs", Tabac à Chiquer "Bobs", Tabac à Chiquer "Bobs", Tabac à Chiquer "Bobs", Tabac à Chiquer "Bobs", Tabac à Chiquer "Bobs", Tabac à Chiquer "Bobs", Tabac à Chiquer "Bobs"

Les Employés de la Compagnie des Chars Urbains ainsi que ceux de The Empire Tobacco Co., Ltd., sont exclus de ce concours.

The Empire Tobacco Company, Ltd., 47, Rue Côté, MONTREAL, P.Q. 291-4

JUIFS ET PROTESTANTS

Les élèves juifs fréquentant les écoles protestantes, ont-ils une même somme de privilèges que leurs condisciples les élèves protestants?

Paul Pinsler a pris un bref de mandamus en cour supérieure, contre les commissaires d'écoles protestantes de Montreal. Le demandeur est israélite.

Son fils, élève de sixième à l'école Dufferin, a subi l'examen lui donnant droit à une année gratuite au High School, et ce d'une façon satisfaisante.

Le demandeur prétend que c'est parce que son fils est juif qu'on lui refuse le privilège accordé aux élèves protestants.

M. E. W. Arthy, secrétaire et surintendant de la commission scolaire protestante, dit que cette année de High School est un pur don, et que quand même les parents juifs paieraient la taxe scolaire, les élèves protestants dont les parents paient également, doivent avoir le privilège d'abord.

Maux de Gorge - Baume Rhumal. Feu James O'Malley. Mort d'un vétérin de la colonie française.

M. John Herdt, l'une des figures les mieux connues parmi les membres de la colonie française de Montreal, est décédé presque subitement, à sa demeure, 819 rue St-Jean, vers 9 heures 30 hier matin.

Il avait habité auparavant, selon la saison, est mort, mardi soir, il avait été décoré pour sa brave conduite durant le siège de Sébastopol, il fut le premier soldat blessé dans les tranchées élevées en face de la ville.

Après 10 ans de service actif, il fut licencié et le s'établit à Montreal. Le défunt était natif de Galway, Irlande.

M. John Herdt, l'une des figures les mieux connues parmi les membres de la colonie française de Montreal, est décédé presque subitement, à sa demeure, 819 rue St-Jean, vers 9 heures 30 hier matin.

Il avait habité auparavant, selon la saison, est mort, mardi soir, il avait été décoré pour sa brave conduite durant le siège de Sébastopol, il fut le premier soldat blessé dans les tranchées élevées en face de la ville.

Après 10 ans de service actif, il fut licencié et le s'établit à Montreal. Le défunt était natif de Galway, Irlande.

M. John Herdt, l'une des figures les mieux connues parmi les membres de la colonie française de Montreal, est décédé presque subitement, à sa demeure, 819 rue St-Jean, vers 9 heures 30 hier matin.

Il avait habité auparavant, selon la saison, est mort, mardi soir, il avait été décoré pour sa brave conduite durant le siège de Sébastopol, il fut le premier soldat blessé dans les tranchées élevées en face de la ville.

Après 10 ans de service actif, il fut licencié et le s'établit à Montreal. Le défunt était natif de Galway, Irlande.

M. John Herdt, l'une des figures les mieux connues parmi les membres de la colonie française de Montreal, est décédé presque subitement, à sa demeure, 819 rue St-Jean, vers 9 heures 30 hier matin.

Il avait habité auparavant, selon la saison, est mort, mardi soir, il avait été décoré pour sa brave conduite durant le siège de Sébastopol, il fut le premier soldat blessé dans les tranchées élevées en face de la ville.

Après 10 ans de service actif, il fut licencié et le s'établit à Montreal. Le défunt était natif de Galway, Irlande.

M. John Herdt, l'une des figures les mieux connues parmi les membres de la colonie française de Montreal, est décédé presque subitement, à sa demeure, 819 rue St-Jean, vers 9 heures 30 hier matin.

COMME IL FAUT LA CANADA PAINT COMPANY, LIMITED. Le magasin qui vend la Peinture, la couleur, le vernis, et le Plomb Blanc de la "CANADA PAINT COMPANY" est moderne et sert les intérêts de ses clients.

Actualités Financieres. Les prêts à demande font à Montreal 5 pour cent. BEURRE ET FROMAGE. Il est arrivé aujourd'hui, 1,871 boîtes de fromage.

Island City. Peintures Préparées en 56 couleurs. Peintures à Plancher qui séchent en (8) huit heures. P. D. DODS & Co. Propriétaires des Usines Island City Paint & Varnish Works.

HUILES. HUILES. EMPLOYEZ LA MARQUE "STERLING" DES Huiles à Cylindre, Huiles à Engin, Huiles à Machine, Huiles à Harnais.

COUVERTURES DE MICA pour Tuyaux à Vapeur, Tuyaux à Eau chaude et froide, Réfrigérateurs, Boileries de locomotives, de vaisseaux, de machines stationnaires, de cuisine.

"CLAN MACKENZIE" Whiskey Ecossais. VIEUX DE 7 ANS. GEO. MCCONNELL & CIE AGENTS - - - TORONTO

HUILES HUILES. Chez nous sont les grands magasins des Huiles lubrifiantes, Graisses, Huiles de Lin, Térébenthine.

J.S. BACHE & CIE. BANQUIERS ET COURTIERS, 15 Rue St-James, - - - Montreal C. D. MONK, Cerant.

LES INTERETS DU CREANCIER SEUL. Les livres de transferts seront fermés du 16 au 20 novembre prochain, les deux jours compris.

BANQUE DE MONTREAL. A VIS est par la présente donné qu'un dividende de cinq pour cent sur le capital actions payé de cette institution, a été déclaré pour le semestre courant, et qu'il sera payable à sa maison de banque en cette ville et à ses succursales, le 16 et 17 novembre prochain.

LE SENAT FRANCAIS ET LA DEPOPULATION. Une commission d'enquête. Un débat intéressant. Paris, 28 - Il y a eu samedi au sénat un débat des plus intéressants au sujet de la dépopulation de la France qui cause une grande anxiété.

Colonial... House

Square Phillips.

Casques en Mouton de Perse gris POUR GARÇONS

(FORTE WEDGE)

\$6.00, \$8.00, \$10.00.

UN ASSORTIMENT COMPLET DE

Casques en Seal, Astrachan, et Chat Sauvage.

Peaux de différentes fourrures et de différentes qualités toujours en magasin.

Cache-nez pour Hommes

SOIES NOUVELLES. DESSINS NOUVEAUX.

Cache-nez en soie et en laine pour hommes. Prix 60c, 75c, \$1.00, \$1.25.

Cache-nez tout en soie pour hommes, \$1.25, \$1.50, \$1.75, \$2.00, \$2.25, \$2.50, \$3.00, \$3.50, \$4.00, \$4.50, \$5.00.

Cache-nez en soie cordée noire, pour hommes, \$1.00, \$1.25, \$1.50, \$1.75, \$2.25, \$2.50.

Cache-nez en Brocade crème, pour hommes, \$1.50, \$1.75, \$2.00.

Protecteurs en satin noir doublés en piqué blanc ou bleu pâle pour chemise de soirée, pour hommes. Prix \$1.50.

CHEMISES BLANCHES

La chemise "Colonial" à \$1.00 n'est pas surpassée quant à la qualité du matériel et à l'excellence du travail. Elle durera bien et fera bien.

CHEMISES TAILLEUR A \$1.75 et \$2.00.

Les COMMANDES par COURRIER REÇOIVENT NOTRE ATTENTION SPECIALE

Henry Morgan & Cie, MONTREAL.

Maison Labonté

Angle Ste. Catherine & Montcalm

L'utile à bas prix--voilà ce qui nous obtient cette affluence d'acheteurs.

TOILE à nappes, 56 pouces de largeur	30c
TOILE à nappes, pur blanc--56 pouces de largeur	44c
TOILE à nappes, rouge, à	40c
TOILE à nappes, grise, carreautee, à	35c
COTON carreautee, pour chemises, à	8c
COUTIL pour la plume à	20c
COTON jaune, pour être vendu à	5c
SERVIETTES carreautees, la paire	5c

Ainsi qu'un magnifique lot de tapis et prélatrs, que vous achèterez à de très bonnes conditions.

OU ALLEZ-VOUS ?

A OTTAWA ?
Les convois quittent Montréal, comme suit :
De la Gare Windsor, à 9.15 hrs a.m., 9.30 a.m., 4.00 p.m. et 10.05 p.m.
De la Gare Bonaventure, à 8.30 hrs a.m., tous les jours, excepté le dimanche, 4.10 hrs p.m. tous les jours.
4 hrs a.m., 12.01 hrs p.m., 8.30 hrs p.m., 11.45 hrs p.m., tous les jours.
De la Gare Viger, à 8.30 hrs a.m., et 10.30 hrs p.m.

A TORONTO ?
Départ de la Gare Windsor, à 8.55 hrs a.m., et 10 hrs p.m.
De la Gare Bonaventure, à 7.40 hrs a.m., 9 hrs a.m., 8 hrs p.m., et 10.30 hrs p.m.

A QUEBEC ?
De la Gare Bonaventure: 7.40 hrs a.m., 8 hrs a.m., 12 hrs p.m., 8.30 hrs p.m., 11.45 hrs p.m.
De la Gare Viger, à 8.30 hrs a.m., 2.00 hrs p.m., 11.00 p.m.

A SHERBROOKE ?
De la Gare Windsor, à 5 hrs a.m., 4.30 hrs p.m., 8.05 p.m.
De la Gare Bonaventure, à 8 hrs a.m., 4 hrs p.m., 8.05 hrs p.m.

A ST-HYACINTHE ?
De la Gare Bonaventure, à 7.40 hrs a.m., 8 hrs a.m., 12.01 hrs p.m., 4 hrs p.m., 4.30 p.m., 5.15 hrs p.m., tous les jours, excepté le dimanche, 11.45 hrs p.m., 8.30 hrs p.m., tous les jours.
De la Gare Viger, à 8.30 hrs a.m., 5.10 hrs p.m.

A VALLEYFIELD ?
De la Gare Windsor, à 9.25 hrs a.m., 5.10 hrs p.m.
De la Gare Bonaventure, à 8.30 hrs a.m., 4.15 hrs p.m.

A NICOLET ?
De la Gare Bonaventure, à 4.30 hrs p.m.

A NEW-YORK ?
De la Gare Windsor, à 8.25 a.m., et 7.00 p.m.

A CHICAGO ?
De la Gare Windsor, à 8.55 hrs a.m., et 10 hrs p.m.
De la Gare Bonaventure, à 9 hrs a.m., 8.00 p.m., et 10.30 hrs p.m.

A HALIFAX ?
De la Gare Bonaventure à 12.01 hrs p.m.

A LA GARE WINDSOR, à 8.05 p.m.

A travers la Province

SAINT-HYACINTHE

Brousseau vs la ville.—Le greffier de la cité.—La question de la vaccination obligatoire.—La question des trottoirs

St-Hyacinthe, 23.—(Spécial)—M. N. Plante et A. Hébert, sous le patronage de la Société de la Plante et Hébert, viennent d'ouvrir au No 142 rue Cascaes, un bureau comme courtiers à commission. Grains et stocks de New-York seront achetés et vendus au comptant et sur marge, dit leur carte d'affaires.

—Il y a un certain temps déjà, M. La Brousseau a pourvu la cité d'une somme de \$452.56, que cette dernière paraissait lui refuser de raison, la lumière qu'il devait fournir dans les rues ayant fait défaut pour autant. Or, nous sommes informés que la cause vient d'être réglée moyennant paiement, par notre dite cité, de la moitié du montant réclamé plus les frais qui s'élevaient à la somme de \$378.33, sans compensation aucune de la part de M. Brousseau, pour la lumière qu'il n'a pas fournie. L'affaire paraît avoir été ainsi arrangée avant l'acte de payer, ce qui par sympathie pour le réclamant, et sous le prétexte bienveillant que, réparé sur chaque contribuable, ce montant pesera moins lourd que sur les épaules de M. Brousseau advenant le renvoi de son action.

—Nous apprenons avec plaisir que M. Montarville de Labrière, propriétaire-rédacteur du "Courrier de St-Hyacinthe", a été nommé greffier de la cité, vendredi soir, par cinq voix sur neuf, par le maire et conseil de ville, siégeant en comité. Cette nomination est généralement bien vue, bien que l'on parle en certains lieux de convoquer une assemblée publique pour protester contre elle. Certaines rumeurs injurieuses et même vexatoires se font valoir malheureusement trop souvent ici. Pour être juste, il faut cependant avouer que les dissidents ne s'accordent pas entre eux, tout en montrant aussi le bout de leur oreille rouge.

L'Union de samedi soir disait à ce sujet: "Le comité du conseil, chargé de faire l'examen des applications pour la charge de greffier de la ville, a décidé par cinq contre quatre que M. Montarville de Labrière, propriétaire-rédacteur de ce journal, est le plus digne de cette charge. Cette décision n'est pas encore ratifiée par le conseil, et nous croyons que le triomphe des intrigants ne durera pas bien des lunes."

—MM. Philorum Sansouci et Arthur Cabana, deux jeunes gens de cette ville, ont soulevé un restaurant bien connu de comparaitre à deux heures, au soir d'hui, devant le magistrat P. B. Sicotte, l'accusant d'assaut simple. M. Beauparlant et M. Laroche, avocats, représentent les plaignants.

—Le conseil de ville a siégé vendredi soir, aux lieux et heure ordinaires, sous la présidence de M. Honoré de Labrière. E. H. Richer, Étienne, présents. Messieurs les échevins S. Durois, J. Chénette, D. Dumais, J. N. Lemieux, P. Authier, F. Gervais, H. Gémme, E. Clapin et O. Perrault. Une foule très nombreuse occupait la salle de séance. Les débats, attirés par l'annonce des questions qui devaient être traitées, particulièrement celle du choix d'un greffier et de la vaccination obligatoire.

Après lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, le règlement dont suit le texte est mis devant le conseil, avis de sa présentation ce soir ayant été donné à la séance précédente, par M. l'échevin J. N. Lemieux.

Le conseil a décrété la vaccination obligatoire pour les élèves fréquentant les écoles, et les employés de manufactures, dans le limites de la cité de St-Hyacinthe. Et, à ces fins, il est donné à tout patron ou à tout chef d'établissement industriel ou agricole, dans les quarante-huit heures de la mise en force du présent règlement, de toutes les personnes employées dans son établissement, un certificat de vaccination, ou d'insusceptibilité à l'égard de la vaccine. L'opération ayant été pratiquée depuis moins de sept ans, et fournir à l'officier de santé de la municipalité de la cité une autre preuve de vaccination que cet officier jugera suffisante et en défaut de production dudit certificat, ou autre preuve de vaccination efficace, dans le délai prescrit, refuser à l'employé l'entrée de la manufacture jusqu'à la production. Les élèves des écoles dans la cité seront aussi tenus aux prescriptions susdites, et devront être exclus de l'institution à défaut par eux de se conformer au présent règlement.

"Tout patron, ou chef d'établissement industriel, ou tout commissaire d'école, ou professeur, ou directeur d'établissement d'éducation dans les limites de la cité, qui refusera d'exécuter son établissement ou de son institution, selon le cas, tout employé ou élève dont la production dudit certificat, ou autre preuve comme il est ci-dessus prescrit, encourra pour chaque offense une amende n'excédant pas vingt piastres payable au maire et conseil de ville de St-Hyacinthe, et les condamnés à l'amende, en défaut de paiement immédiat, sera passible d'un emprisonnement n'excédant pas deux mois dans la prison commune du district de St-Hyacinthe."

L'échevin Lemieux se lève pour proposer l'adoption de ce règlement, mais, avant de la proposer, et bien qu'il en ait conféré pendant la séance même avec plusieurs échevins et son honneur le maire, il demande à ce dernier s'il a été reçu réponse à la lettre que le greffier de la cité avait chargée d'adresser au Bureau d'hygiène de la province de Québec, au sujet de ce règlement, et de la lettre précédente du même Bureau d'hygiène, recommandant la passation d'un règlement de ce genre. M. Perrault, Secrétaire de ce Bureau, a répondu qu'il n'avait pas encore reçu de réponse, mais qu'il n'en attendait pas, attendu que le Bureau d'hygiène n'insiste pas pour le présent.

M. l'échevin Lemieux remet alors à plus tard la proposition de son règlement, et vu que la cité de Montréal, est à étudier un projet semblable, il juge qu'il vaut mieux attendre le résultat de ce projet.

M. l'échevin Lemieux propose alors d'accepter la résignation de M. Robert Deschênes N. P., comme greffier de la cité, avec remerciements à ce dernier, pour ses nombreux services rendus. Le Conseil adopte la motion à l'unanimité des voix.

Les applications pour remplir la charge de greffier sont alors mises devant le Conseil. Ces applications sont produites de la part de messieurs, Jules St-Germain, N. P. Elie, Chabot, N. P. Louis, C. Lesieur, employé au Greffe, François Borduas, N.

"DARDANELLES"

Pures Cigarettes Égyptiennes, sont très appréciées par les fumeurs de Cigarettes. L'énorme vente de cette marque le prouve. En vente partout, 16 cts le paquet. 216-a-o-d

La Coqueluche—Baume Rhumal.

273-4-1

AU PAYS TRIFLUVIEN

(De notre correspondant)

La fête de sainte Océlie, patronne des musiciens, a été célébrée hier, dimanche, avec grande solennité à la cathédrale.

Nos amateurs, sous la direction de M. H. Lavigne, ont exécuté avec beaucoup de mérite le magnifique programme musical préparé pour cette circonstance. Messieurs J. N. Bartholomew, avec accompagnement par l'orchestre Lavolette.

OFFERTS

Hommage à Ste-Océlie, Quatuor et chœur.

Mme A. E. Gervais, Mlle E. Lord, MM. Chs Morrissette et Art. Nobert, a.c. de l'orchestre

La brillante société de voix que possède Mlle Eva Lord s'est déployée avec ampleur dans ce beau cantique.

Saintes, J. N. Bartholomew, avec acc. d'orchestre.

Agnes, J. N. Bartholomew, avec acc. d'orchestre.

SOLISTES

MM. Arthur Nobert, Louis Freynet, Donat Gauthier, C. Duplessis, Chs. Morissette, M. Lavigne.

M. Marchand, organiste.

H. Lavigne, directeur du chant et de l'orchestre.

VEPRES — SALUT SENELEN

O Salutaris... W. Moreau
Chœur de la Cathédrale.

Ave Maria... H. Millard
Mlle Blanche Marchand.

Tantum ergo... Kaliwoda
Chœur de la Cathédrale.

Mlle Blanche Marchand, déjà connue et appréciée pour ses belles voix, a été invitée à chanter avec un charme exquis l'"Ave Maria" de H. Millard.

L'orchestre Lavolette a déigné, une fois de plus, la preuve qu'il sait mériter les éloges du public en toute circonstance solennelle.

La quête du jour, au profit du chœur de la cathédrale, a été faite par Mmes Gaspard Jourdain et Alfred Peitler, accompagnées de Mlle G. Jourdain et A. Peitler.

Cette brillante fête religieuse en l'honneur de sainte Océlie, vierge et martyre, personnifiant l'art musical, a été couronnée d'un brillant sermon par le curé de la cathédrale, M. le chanoine Chs. Beaudette, qui nous a dit en langage d'artiste l'origine céleste de la musique dont les échos se répètent dans l'âme humaine pour la rapprocher de Dieu et lui donner un avant-goût des splendeurs du ciel. Les sublimes harmonies de la nature et des éléments créés rendant un universel hommage au Créateur de toutes choses.

—La fête patronale de Sa Grandeur Mgr Cloutier aura lieu le 2 décembre prochain.

À cette occasion, il y aura à Sémi-naire de cette ville, à 7 heures du soir, une séance dramatique et musicale. Les membres du clergé et les amis seront les bienvenus à cette soirée.

AVIS.

AVIS est par la présente donné qu'un mandat sera fait au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill constituant une compagnie sous le nom de The Montreal Bank Pension Fund, dans le but d'assurer aux employés de la banque une certaine pension suivant la nature de l'emploi qu'ils ont à la banque et la durée de leurs services et d'établir un fonds pour leurs veuves et leurs enfants, afin d'être investi et de réinvestir ses fonds dans telles débetures qui pourraient être approuvées par son bureau des directeurs, et généralement de prendre toutes telles mesures qu'il pourrait être nécessaire ou avantageux de prendre en rapport à tel fonds de pension.

Campbell, Meredith, Allan & Hague.

Date à Montréal, ce septième jour de novembre, 1901.

Notre Entente... 278-2

AVIS.

AVIS est par la présente donné qu'un mandat sera fait au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill constituant une compagnie sous le nom de The Montreal Bank Pension Fund, dans le but d'assurer aux employés de la banque une certaine pension suivant la nature de l'emploi qu'ils ont à la banque et la durée de leurs services et d'établir un fonds pour leurs veuves et leurs enfants, afin d'être investi et de réinvestir ses fonds dans telles débetures qui pourraient être approuvées par son bureau des directeurs, et généralement de prendre toutes telles mesures qu'il pourrait être nécessaire ou avantageux de prendre en rapport à tel fonds de pension.

AVIS.

AVIS est par la présente donné qu'un mandat sera fait au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill constituant une compagnie sous le nom de The Montreal Bank Pension Fund, dans le but d'assurer aux employés de la banque une certaine pension suivant la nature de l'emploi qu'ils ont à la banque et la durée de leurs services et d'établir un fonds pour leurs veuves et leurs enfants, afin d'être investi et de réinvestir ses fonds dans telles débetures qui pourraient être approuvées par son bureau des directeurs, et généralement de prendre toutes telles mesures qu'il pourrait être nécessaire ou avantageux de prendre en rapport à tel fonds de pension.

AVIS.

AVIS est par la présente donné qu'un mandat sera fait au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill constituant une compagnie sous le nom de The Montreal Bank Pension Fund, dans le but d'assurer aux employés de la banque une certaine pension suivant la nature de l'emploi qu'ils ont à la banque et la durée de leurs services et d'établir un fonds pour leurs veuves et leurs enfants, afin d'être investi et de réinvestir ses fonds dans telles débetures qui pourraient être approuvées par son bureau des directeurs, et généralement de prendre toutes telles mesures qu'il pourrait être nécessaire ou avantageux de prendre en rapport à tel fonds de pension.

AVIS.

AVIS est par la présente donné qu'un mandat sera fait au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill constituant une compagnie sous le nom de The Montreal Bank Pension Fund, dans le but d'assurer aux employés de la banque une certaine pension suivant la nature de l'emploi qu'ils ont à la banque et la durée de leurs services et d'établir un fonds pour leurs veuves et leurs enfants, afin d'être investi et de réinvestir ses fonds dans telles débetures qui pourraient être approuvées par son bureau des directeurs, et généralement de prendre toutes telles mesures qu'il pourrait être nécessaire ou avantageux de prendre en rapport à tel fonds de pension.

AVIS.

AVIS est par la présente donné qu'un mandat sera fait au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill constituant une compagnie sous le nom de The Montreal Bank Pension Fund, dans le but d'assurer aux employés de la banque une certaine pension suivant la nature de l'emploi qu'ils ont à la banque et la durée de leurs services et d'établir un fonds pour leurs veuves et leurs enfants, afin d'être investi et de réinvestir ses fonds dans telles débetures qui pourraient être approuvées par son bureau des directeurs, et généralement de prendre toutes telles mesures qu'il pourrait être nécessaire ou avantageux de prendre en rapport à tel fonds de pension.

AVIS.

AVIS est par la présente donné qu'un mandat sera fait au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill constituant une compagnie sous le nom de The Montreal Bank Pension Fund, dans le but d'assurer aux employés de la banque une certaine pension suivant la nature de l'emploi qu'ils ont à la banque et la durée de leurs services et d'établir un fonds pour leurs veuves et leurs enfants, afin d'être investi et de réinvestir ses fonds dans telles débetures qui pourraient être approuvées par son bureau des directeurs, et généralement de prendre toutes telles mesures qu'il pourrait être nécessaire ou avantageux de prendre en rapport à tel fonds de pension.

AVIS.

AVIS est par la présente donné qu'un mandat sera fait au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill constituant une compagnie sous le nom de The Montreal Bank Pension Fund, dans le but d'assurer aux employés de la banque une certaine pension suivant la nature de l'emploi qu'ils ont à la banque et la durée de leurs services et d'établir un fonds pour leurs veuves et leurs enfants, afin d'être investi et de réinvestir ses fonds dans telles débetures qui pourraient être approuvées par son bureau des directeurs, et généralement de prendre toutes telles mesures qu'il pourrait être nécessaire ou avantageux de prendre en rapport à tel fonds de pension.

AVIS.

AVIS est par la présente donné qu'un mandat sera fait au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill constituant une compagnie sous le nom de The Montreal Bank Pension Fund, dans le but d'assurer aux employés de la banque une certaine pension suivant la nature de l'emploi qu'ils ont à la banque et la durée de leurs services et d'établir un fonds pour leurs veuves et leurs enfants, afin d'être investi et de réinvestir ses fonds dans telles débetures qui pourraient être approuvées par son bureau des directeurs, et généralement de prendre toutes telles mesures qu'il pourrait être nécessaire ou avantageux de prendre en rapport à tel fonds de pension.

Le 23 décembre, les Dames Ursulines célébreront la fête de Sa Grandeur.

—Dimanche dernier, à 8 heures du matin, une explosion accidentelle de l'engin de l'appareil à chauffage de l'hospice St-Joseph a mis en émoi tout le personnel et les habitants de l'établissement.

Aucun accident de personne à constater, fort heureusement.

L'on est à faire réparer présentement les dommages matériels causés par l'explosion de la fournaise.

—Les Révères Sœurs de la Providence qui étaient allées faire leur retraite annuelle à Montréal, sont revenues samedi dernier.

Nous apprenons avec regret que la Révère sœur Beckmans n'a pu revenir samedi avec ses compagnes pour cause de maladie assez grave.

—Dimanche dernier après-midi les membres de la conférence St-Famille, au nombre de 25 à 30 ont visité l'Hospice St-Joseph.

—Il vient de s'éteindre à l'hôpital de cette ville une personne âgée de 97 ans, Mme Yve Pierre Rieault. Quelques jours encore avant son décès, la bonne vieille avait fait être âgée de 100 ans, et ne voulant pas en démentir, même d'un mois.

—La bénédiction et l'inauguration du nouvel orgue de l'église paroissiale auront lieu le 8 décembre prochain, fête de l'Immaculée Conception.

—Notre concitoyen, M. Théodore Beaulieu, dont l'une des filles, Mlle Maria, en religion sœur Ste-Rose de Lima, a prononcé ses vœux perpétuels jeudi dernier au Monastère du Précieux-Sang de cette ville, a aussi un fils dans l'ordre des Frères de la Doctrine Chrétienne, M. Elisée Beaulieu, parti il y a 14 ans à l'âge de 14 ans et qui aujourd'hui sous le nom de frère Bernard, l'un des membres enseignants les plus dignes et les plus exemplaires à l'académie des Frères, à Hull.

C'est bien le cas de dire que Dieu bénit et récompense généreusement les parents chrétiens dans leurs enfants.

—Les deux religieuses de la Providence se sont réfugiées à la maison de refuge en qualité de gardes-malades auprès de Mlle Richer, atteinte de la petite, communi-quant, terminant leur quarantaine samedi prochain. Ce sera réellement le jour de délivrance pour les trois internées.

Nous sommes heureux d'apprendre que Mlle Richer est à peu près complètement rétablie.

—Le steamer "Nyancia" a quitté notre port lundi matin, à 7 heures, avec un chargement de 150 000 mardiers.

Le "Banana", capitaine Thomas, de la ligne Elder-Dempster, nous est arrivé vendredi midi pour y prendre un chargement de bois marchand.

Le "Banana" est le dernier transatlantique de la saison venant de Montréal.

Le "Québec" et le "Canada", faisant la ligne de Montréal à Québec, sont entrés en hivernement, hier.

Le "Chambly" a fait son dernier voyage sur la rivière Chambly, vendredi.

Le "Berthier" continuera ses voyages de Montréal à Trois-Rivières aussi longtemps que la glace ne l'en empêchera pas.

Le "Mouche-à-fer" continue la traversée entre Sorel et Berthier.

Le "Sorel" ne peut plus aller à Pierreville, la glace étant prise sur la rivière St-François.

—Le souper organisé par les dames de charité, à l'occasion de leur fête patronale, dimanche soir, à l'hôpital, a été un vrai succès sous tous les rapports.

Nous apprenons avec plaisir que la table d'honneur, ayant à ses côtés M. Bruneau, M. P., et M. le maire C. O. Paré, ont été très jolis maroquans.

Mlle Adrienne Labelle, de Montréal, a fait du bon chant, de même que Mme Dugesclin Magnan, accompagnée de M. A. H. Magnan.

Mmes Marie-Louise et Corinne Chagnelaine, nouvellement arrivées à Sorel, accompagnées de Madame Roberte, ont exécuté, la première, sur la guitare, la seconde, sur la mandoline, et Mme Roberge, sur le violon, une valse et un galop, à la perfection. Aussi elles ont été très applaudies.

Mlle Chagnelaine sera une précieuse acquisition pour notre ville, en ce qu'elle nous rendra de grands services en se joignant à nos musiciens comme elles l'ont fait dimanche, pour nos fêtes religieuses et de charité des élèves.

En somme l'organisation de ce souper et de la séance de dimanche qui a rapporté la jolie somme de \$62 pour l'hôpital, fait honneur aux dames de charité de notre ville et nous les félicitons.

Honneur donc, à celles qui se dévouent ainsi pour les pauvres.

—C'était jour de congé, vendredi, au collège du Sacré-Cœur, à l'occasion de la fête de sainte Océlie, qui a été célébrée avec pompe. Le matin, à 7 heures, une messe solennelle a été célébrée, accompagnée de musique par la fanfare et l'orchestre.

Le soir, à 6 heures, il y a eu grand banquet par les élèves qui forment partie de la fanfare, du nouvel orchestre et du chœur de chant.

À 8 heures, il y eut une jolie séance à laquelle assistaient M. le chanoine Bernard, ses vicaires, plusieurs autres prêtres et un couple de dames et messieurs, parents des élèves.

La musique par la fanfare et l'orchestre, de même que le chant, sous l'habile direction du Rév. Frère Alphonse, ont été rendus avec succès.

M. Nap. Colsky, fils de l'échevin S. Colsky, excellent cornettiste, a joué plusieurs morceaux qui ont été très applaudis et qui ont eu l'honneur du rappel.

Les jeunes filles, René Trempe, Emile Champagne et Zéphirin Gauthier, se sont très bien acquittées de leurs récitations qui ont beaucoup plu à l'auditoire.

Les jeunes musiciens, sous le commandement du capitaine Beaudoin, fils de M. Nap. Beaudoin, ont exécuté plusieurs évolutions à la perfection et ils l'ont

Le "Québec" et le "Canada", faisant la ligne de Montréal à Québec, sont entrés en hivernement, hier.

Le "Chambly" a fait son dernier voyage sur la rivière Chambly, vendredi.

Le "Berthier" continuera ses voyages de Montréal à Trois-Rivières aussi longtemps que la glace ne l'en empêchera pas.

Le "Mouche-à-fer" continue la traversée entre Sorel et Berthier.

Le "Sorel" ne peut plus aller à Pierreville, la glace étant prise sur la rivière St-François.

—Le souper organisé par les dames de charité, à l'occasion de leur fête patronale, dimanche soir, à l'hôpital, a été un vrai succès sous tous les rapports.

Nous apprenons avec plaisir que la table d'honneur, ayant à ses côtés M. Bruneau, M. P., et M. le maire C. O. Paré, ont été très jolis maroquans.

Mlle Adrienne Labelle, de Montréal, a fait du bon chant, de même que Mme Dugesclin Magnan, accompagnée de M. A. H. Magnan.

Mmes Marie-Louise et Corinne Chagnelaine, nouvellement arrivées à Sorel, accompagnées de Madame Roberte, ont exécuté, la première, sur la guitare, la seconde, sur la mandoline, et Mme Roberge, sur le violon, une valse et un galop, à la perfection. Aussi elles ont été très applaudies.

Mlle Chagnelaine sera une précieuse acquisition pour notre ville, en ce qu'elle nous rendra de grands services en se joignant à nos musiciens comme elles l'ont fait dimanche, pour nos fêtes religieuses et de charité des élèves.

En somme l'organisation de ce souper et de la séance de dimanche qui a rapporté la jolie somme de \$62 pour l'hôpital, fait honneur aux dames de charité de notre ville et nous les félicitons.

Honneur donc, à celles qui se dévouent ainsi pour les pauvres.

—C'était jour de congé, vendredi, au collège du Sacré-Cœur, à l'occasion de la fête de sainte Océlie, qui a été célébrée avec pompe. Le matin, à 7 heures, une messe solennelle a été célébrée, accompagnée de musique par la fanfare et l'orchestre.

Le soir, à 6 heures, il y a eu grand banquet par les élèves qui forment partie de la fanfare, du nouvel orchestre et du chœur de chant.

À 8 heures, il y eut une jolie séance à laquelle assistaient M. le chanoine Bernard, ses vicaires, plusieurs autres prêtres et un couple de dames et messieurs, parents des élèves.

La musique par la fanfare et l'orchestre, de même que le chant, sous l'habile direction du Rév. Frère Alphonse, ont été rendus avec succès.

M. Nap. Colsky, fils de l'échevin S. Colsky, excellent cornettiste, a joué plusieurs morceaux qui ont été très applaudis et qui ont eu l'honneur du rappel.

Les jeunes filles, René Trempe, Emile Champagne et Zéphirin Gauthier, se sont très bien acquittées de leurs récitations qui ont beaucoup plu à l'auditoire.

Les jeunes musiciens, sous le commandement du capitaine Beaudoin, fils de M. Nap. Beaudoin, ont exécuté plusieurs évolutions à la perfection et ils l'ont

Le "Québec" et le "Canada", faisant la ligne de Montréal à Québec, sont entrés en hivernement, hier.

Le "Chambly" a fait son dernier voyage sur la rivière Chambly, vendredi.

Le "Berthier" continuera ses voyages de Montréal à Trois-Rivières aussi longtemps que la glace ne l'en empêchera pas.

Le "Mouche-à-fer" continue la traversée entre Sorel et Berthier.

Le "Sorel" ne peut plus aller à Pierreville, la glace étant prise sur la rivière St-François.

—Le souper organisé par les dames de charité, à l'occasion de leur fête patronale, dimanche soir, à l'hôpital, a été un vrai succès sous tous les rapports.

Nous apprenons avec plaisir que la table d'honneur, ayant à ses côtés M. Bruneau, M. P., et M. le maire C. O. Paré, ont été très jolis maroquans.

Mlle Adrienne Labelle, de Montréal, a fait du bon chant, de même que Mme Dugesclin Magnan, accompagnée de M. A. H. Magnan.

Mmes Marie-Louise et Corinne Chagnelaine, nouvellement arrivées à Sorel, accompagnées de Madame Roberte, ont exécuté, la première, sur la guitare, la seconde, sur la mandoline, et Mme Roberge, sur le violon, une valse et un galop, à la perfection. Aussi elles ont été très applaudies.

Mlle Chagnelaine sera une précieuse acquisition pour notre ville, en ce qu'elle nous rendra de grands services en se joignant à nos musiciens comme elles l'ont fait dimanche, pour nos fêtes religieuses et de charité des élèves.

En somme l'organisation de ce souper et de la séance de dimanche qui a rapporté la jolie somme de \$62 pour l'hôpital, fait honneur aux dames de charité de notre ville et nous les félicitons.

Honneur donc, à celles qui se dévouent ainsi pour les pauvres.

—C'était jour de congé, vendredi, au collège du Sacré-Cœur, à l'occasion de la fête de sainte Océlie, qui a été célébrée avec pompe. Le matin, à 7 heures, une messe solennelle a été célébrée, accompagnée de musique par la fanfare et l'orchestre.

Le soir, à 6 heures, il y a eu grand banquet par les élèves qui forment partie de la fanfare, du nouvel orchestre et du chœur de chant.

À 8 heures, il y eut une jolie séance à laquelle assistaient M. le chanoine Bernard, ses vicaires, plusieurs autres prêtres et un couple de dames et messieurs, parents des élèves.

La musique par la fanfare et l'orchestre, de même que le chant, sous l'habile direction du Rév. Frère Alphonse, ont été rendus avec succès.

M. Nap. Colsky, fils de l'échevin S. Colsky, excellent cornettiste, a joué plusieurs morceaux qui ont été très applaudis et qui ont eu l'honneur du rappel.

Les jeunes filles, René Trempe, Emile Champagne et Zéphirin Gauthier, se sont très bien acquittées de leurs récitations qui ont beaucoup plu à l'auditoire.

Les jeunes musiciens, sous le commandement du capitaine Beaudoin, fils de M. Nap. Beaudoin, ont exécuté plusieurs évolutions à la perfection et ils l'ont

Le "Québec" et le "Canada", faisant la ligne de Montréal à Québec, sont entrés en hivernement, hier.

Le "Chambly" a fait son dernier voyage sur la rivière Chambly, vendredi.

Le "Berthier" continuera ses voyages de Montréal à Trois-Rivières aussi longtemps que la glace ne l'en empêchera pas.

Le "Mouche-à-fer" continue la traversée entre Sorel et Berthier.

Le "Sorel" ne peut plus aller à Pierreville, la glace étant prise sur la rivière St-François.

—Le souper organisé par les dames de charité, à l'occasion de leur fête patronale, dimanche soir, à l'hôpital, a été un vrai succès sous tous les rapports.

Nous apprenons avec plaisir que la table d'honneur, ayant à ses côtés M. Bruneau, M. P., et M. le maire C. O. Paré, ont été très jolis maroquans.

Mlle Adrienne Labelle, de Montréal, a fait du bon chant, de même que Mme Dugesclin Magnan, accompagnée de M. A. H. Magnan.

Mmes Marie-Louise et Corinne Chagnelaine, nouvellement arrivées à Sorel, accompagnées de Madame Roberte, ont exécuté, la première, sur la guitare, la seconde, sur la mandoline, et Mme Roberge, sur le violon, une valse et un galop, à la perfection. Aussi elles ont été très applaudies.

Mlle Chagnelaine sera une précieuse acquisition pour notre ville, en ce qu'elle nous rendra de grands services en se joignant à nos musiciens comme elles l'ont fait dimanche, pour nos fêtes religieuses et de charité des élèves.

En somme l'organisation de ce souper et de la séance de dimanche qui a rapporté la jolie somme de \$62 pour l'hôpital, fait honneur aux dames de charité de notre ville et nous les félicitons.

Honneur donc, à celles qui se dévouent ainsi pour les pauvres.

—C'était jour de congé, vendredi, au collège du Sacré-Cœur, à l'occasion de la fête de sainte Océlie, qui a été célébrée avec pompe. Le matin, à 7 heures, une messe solennelle a été célébrée, accompagnée de musique par la fanfare et l'orchestre.

Le soir, à 6 heures, il y a eu grand banquet par les élèves qui forment partie de la fanfare, du nouvel orchestre et du chœur de chant.

À 8 heures, il y eut une jolie séance à laquelle assistaient M. le chanoine Bernard, ses vicaires, plusieurs autres prêtres et un couple de dames et messieurs, parents des élèves.

La musique par la fanfare et l'orchestre, de même que le chant, sous l'habile direction du Rév. Frère Alphonse, ont été rendus avec succès.

M. Nap. Colsky, fils de l'échevin S. Colsky, excellent cornettiste, a joué plusieurs morceaux qui ont été très applaudis et qui ont eu l'honneur du rappel.

Les jeunes filles, René Trempe, Emile Champagne et Zéphirin Gauthier, se sont très bien acquittées de leurs récitations qui ont beaucoup plu à l'auditoire.

Les jeunes musiciens, sous le commandement du capitaine Beaudoin, fils de M. Nap. Beaudoin, ont exécuté plusieurs évolutions à la perfection et ils l'ont

Le "Québec" et le "Canada", faisant la ligne de Montréal à Québec, sont entrés en hivernement, hier.

Le "Chambly" a fait son dernier voyage sur la rivière Chambly, vendredi.

Le "Berthier" continuera ses voyages de Montréal à Trois-Rivières aussi longtemps que la glace ne l'en empêchera pas.

Le "Mouche-à-fer" continue la traversée entre Sorel et Berthier.

Le "Sorel" ne peut plus aller à Pierreville, la glace étant prise sur la rivière St-François.

—Le souper organisé par les dames de charité, à l'occasion de leur fête patronale, dimanche soir, à l'hôpital, a été un vrai succès sous tous les rapports.

Nous apprenons avec plaisir que la table d'honneur, ayant à ses côtés M. Bruneau, M. P., et M. le maire C. O. Paré, ont été très jolis maroquans.

Mlle Adrienne Labelle, de Montréal, a fait du bon chant, de même que Mme Dugesclin Magnan, accompagnée de M. A. H. Magnan.

Mmes Marie-Louise et Corinne Chagnelaine, nouvellement arrivées à Sorel, accompagnées de Madame Roberte, ont exécuté, la première, sur la guitare, la seconde, sur la mandoline, et Mme Roberge, sur le violon, une valse et un galop, à la perfection. Aussi elles ont été très applaudies.

Mlle Chagnelaine sera une précieuse acquisition pour notre ville, en ce qu'elle nous rendra de grands services en se joignant à nos musiciens comme elles l'ont fait dimanche, pour nos fêtes religieuses et de charité des élèves.

En somme l'organisation de ce souper et de la séance de dimanche qui a rapporté la jolie somme de \$62 pour l'hôpital, fait honneur aux dames de charité de notre ville et nous les félicitons.

Honneur donc, à celles qui se dévouent ainsi pour les pauvres.

—C'était jour de congé, vendredi, au collège du Sacré-Cœur, à l'occasion de la fête de sainte Océlie, qui a été célébrée avec pompe. Le matin, à 7 heures, une messe solennelle a été célébrée, accompagnée de musique par la fanfare et l'orchestre.

Le soir, à 6 heures, il y a eu grand banquet par les élèves qui forment partie de la fanfare, du nouvel orchestre et du chœur de chant.

À 8 heures, il y eut une jolie séance à laquelle assistaient M. le chanoine Bernard, ses vicaires, plusieurs autres prêtres et un couple de dames et messieurs, parents des élèves.

La musique par la fanfare et l'orchestre, de même que le chant, sous l'habile direction du Rév. Frère Alphonse, ont été rendus avec succès.

M. Nap. Colsky, fils de l'échevin S. Colsky, excellent cornettiste, a joué plusieurs morceaux qui ont été très applaudis et qui ont eu l'honneur du rappel.

Les jeunes filles, René Trempe, Emile Champagne et Zéphirin Gauthier, se sont très bien acquittées de leurs récitations qui ont beaucoup plu à l'auditoire.

Les jeunes musiciens, sous le commandement du capitaine Beaudoin, fils de M. Nap. Beaudoin, ont exécuté plusieurs évolutions à la perfection et ils l'ont

Le "Québec" et le "Canada", faisant la ligne de Montréal à Québec, sont entrés en hivernement, hier.

Le "Chambly" a fait son dernier voyage sur la rivière Chambly, vendredi.

Le "Berthier" continuera ses voyages de Montréal à Trois-Rivières aussi longtemps que la glace ne l'en empêchera pas.

Le "Mouche-à-fer" continue la traversée entre Sorel et Berthier.

Le "Sorel" ne peut plus aller à Pierreville, la glace étant prise sur la rivière St-François.

—Le souper organisé par les dames de charité, à l'occasion de leur fête patronale, dimanche soir, à l'hôpital, a été un vrai succès sous tous les rapports.

Nous apprenons avec plaisir que la table d'honneur, ayant à ses côtés M. Bruneau, M. P., et M. le maire C. O. Paré, ont été très jolis maroquans.

Mlle Adrienne Labelle, de Montréal, a fait du bon chant, de même que Mme Dugesclin Magnan, accompagnée de M. A. H. Magnan.

Mmes Marie-Louise et Corinne Chagnelaine, nouvellement arrivées à Sorel, accompagnées de Madame Roberte, ont exécuté, la première, sur la guitare, la seconde, sur la mandoline, et Mme Roberge, sur le violon, une valse et un galop, à la perfection. Aussi elles ont été très applaudies.

Mlle Chagnelaine sera une précieuse acquisition pour notre ville, en ce qu'elle nous rendra de grands services en se joignant

La Fête Nocturne de St-André

Les brillants événements de la St-André sont le sujet de conversation de toute la ville

Nous sommes très occupés à fournir aux messieurs des Chemises de soirée, des Vestes confectionnées à Londres, des Gants blancs (Lavandes), des Bas de soie, des Cache-nez de soie, des Mouchoirs de soie, des Bretelles en soie, etc., pour les fonctions fashionable.

R. J. TOOKE,

177 rue St-Jacques
2387 rue Ste-Catherine, Ouest
1553 rue Ste-Catherine, Est

LE BOARD OF TRADE

Plusieurs questions importantes sont effleurées, mais on ne prend aucune décision

Le drague de M. Tarte

Réunion hebdomadaire du Board of Trade, hier après-midi, sous la présidence de M. Henry Miles. Assistants à l'assemblée : M. Fred W. Evans, R. W. Macdonald, W. H. Browne, Chas. Chaput, G. E. Drummond, A. E. Ellis, H. J. Evans, J. C. Robson, Alex. McArthur, Alex. McFie, Robert Munro, R. Wilson Smith.

Le Board of Trade a discuté la question de former une union de tous les dragueurs et armateurs de la présente requête adressée au Board of Trade.

La question sera soumise à la Halle aux Biés.

M. Geo. A. Chapman, de Toronto, membre du comité exécutif du Board of Trade du Dominion, a demandé au conseil de lui suggérer les noms de quelques membres du Board of Trade de Montréal, pour s'occuper de la question de former une union de tous les dragueurs et armateurs de la présente requête adressée au Board of Trade.

M. Henry Miles, président, a annoncé que M. Tarte est allé à Toronto pour assister à l'inauguration de la nouvelle drague qui est très puissante. Elle peut creuser 2000 verges cubes à l'heure, au lieu de 1500 verges cubes par jour, ce qui était la capacité de l'ancienne drague.

Le président qui a eu une entrevue avec le ministre des Travaux Publics, lui a demandé que le gouvernement augmente le nombre des vaisseaux qui viennent dans notre port. C'est une question qui a déjà été discutée par le conseil, au commencement de l'année, et qui reviendra sur le tapis au printemps prochain.

Conseil de Maisonneuve

Vain effort de l'échevin Reid pour renvoyer le constable Paquette

Le domicile du chef de police

Les citoyens de Maisonneuve se sont réunis en foule hier soir à l'assemblée régulière du conseil de la municipalité. On s'attendait sans doute à une autre intéressante discussion sur le renvoi du chef de police O'Farrell, mais il n'en a rien été.

La séance n'a commencé que vers 9 heures, et son honneur le maire Bleau occupait le fauteuil présidentiel.

Après la lecture des dernières minutes et l'expédition d'affaires peu importantes, l'échevin Reid s'est levé et a proposé que le constable Paquette, soit, sur le champ, démis de ses fonctions. Il avertit que le policier s'est servi d'un langage peu poli envers le conseil et l'ordre, le maire et les conseillers réunis, durant l'assemblée du 13 novembre dernier.

La motion a été secondée par l'échevin Poitras.

Elle a soulevé de vives protestations de la part de l'échevin Ribaut qui a blâmé vigoureusement la manière d'agir de l'échevin Reid, vis-à-vis du constable incriminé. Il dit qu'on ne peut renvoyer immédiatement un constable, sur un simple avis de motion, sans instruire une enquête à ce sujet.

D'ailleurs, M. Paquette qui est un fidèle gardien de la paix publique depuis plusieurs années, ne peut être congédié pour la bagatelle d'un faux serment.

Finalement, après plusieurs intéressantes passes d'armes, la motion est renversée par quatre voix.

A partir du 15 décembre, l'ex-échevin O'Farrell qui a été destitué dernièrement, devra égarer son nom en vue de la démission qu'il est la propriété de la municipalité. Le nouveau chef de police en prendra possession.

L'HON. M. RAINVILLE

On dit qu'il revient d'Europe dans le but de se présenter contre l'échevin Laporte

L'ex-échevin Rainville est arrivé à New-York hier matin, on croit qu'il sera de retour en ville ce matin même. Il est probable que dès lors la campagne anti-réformiste prendra une forme tangible. M. Rainville sera probablement candidat aux prochaines élections municipales. On l'annonce comme l'adversaire de l'échevin Laporte, président de la commission des finances.

M. Rainville revient de Londres et de Paris où il a séjourné quelque temps.

CONDAMNÉ À LA PRISON

Joseph Duplessis, convaincu d'avoir volé \$50 aux propriétaires de "La Nation", de St-Jérôme, a été condamné par le juge Desnoyers, à trois mois de prison.

A propos d'une autre accusation d'avoir volé \$250 au même journal, Duplessis a été condamné à \$5 d'amende ou à un mois de prison.

La consommation de rhum, de la part de M. Rainville, est de 200 bouteilles par an.

Ce soir, soirée de gala, à l'Opéra-Comique, "La Petite Mariée".

M. L'ECHEVIN ROY

Il a été, hier soir, l'objet d'une très sympathique démonstration de la part de ses électeurs et a de nouveau accepté la candidature à l'échevinage dans le quartier Saint-Jean-Baptiste

Une nombreuse et importante réunion des contribuables du quartier St-Jean-Baptiste a eu lieu, hier soir, dans la salle du marché.

La plupart des principaux électeurs du quartier étaient présents et en un remarquable foule d'autres qui ne sont pas directement intéressés dans l'élection qui se prépare. Seulement, tous tiennent à montrer à l'échevin Roy qu'il est tenu en haute estime par tous ceux qui savent apprécier les services rendus au citoyen en général et les plus hauts vertus civiques.

Ainsi, hier soir, on remarquait dans l'assistance, M. l'échevin Roy, et son fils, les honorables MM. J. Roy, P. E. Loblanc, F. J. Bisillon, Ed. Fautaux, J. D. Chartrand, M. Beaudry, A. Bump, J. Thibodeau, A. Brossard, Milton McDonald, Noé Leclerc, R. Vallières, Wm Gravel, T. Barry, A. N. Monast, Isaac Charbonneau, Pierre Béland, Léon Charland, J. McCaffrey et une foule d'autres.

MM. Ed. Fautaux et Jos. Roy ont été choisis comme présidents de l'assemblée. Tous deux ont remercié les assistants de l'honneur qu'on leur faisait, puis l'hon. M. Roy a déclaré qu'il a été appelé à prononcer la parole. Il a montré l'échevin Roy dans son rôle de représentant du quartier Saint-Jean-Baptiste, indépendant de toutes les coteries et mettant au-dessus de tout les intérêts de son quartier.

M. F. J. Bisillon a exposé à peu près les mêmes idées, il a fait l'histoire de la carrière de M. Roy comme échevin, puis il a terminé en disant que le quartier St-Jean-Baptiste ne saurait avoir de meilleur représentant.

MM. Chartrand, McCaffrey, Bump et autres ont aussi adressé la parole.

Il a été suivi de l'échevin Roy lui-même, qui a la voix publique réclamant à grands cris.

M. Roy a d'abord déclaré qu'il était prêt à se rendre à la demande des électeurs du quartier St-Jean-Baptiste, mais qu'il était également prêt à céder sa place à quiconque voudrait lui succéder. Il a dit qu'il n'aurait l'honneur d'occuper le siège No 2 au conseil. M. Roy ne semble aucunement désireux de commencer un troisième mandat au conseil municipal et il le dit franchement. Il a déclaré qu'il se fera effacer devant quiconque voudra assumer les mêmes devoirs et les mêmes pertes pécuniaires. Pour lui, ce sera un plaisir de rester chez lui pour s'occuper de ses affaires, qui sont considérables.

Mais son fils, qui est présent, a déclaré qu'il n'aurait pas de difficulté à accepter la candidature de son père. Il a dit qu'il n'aurait pas de difficulté à accepter la candidature de son père. Il a dit qu'il n'aurait pas de difficulté à accepter la candidature de son père.

M. Roy a d'abord déclaré qu'il était prêt à se rendre à la demande des électeurs du quartier St-Jean-Baptiste, mais qu'il était également prêt à céder sa place à quiconque voudrait lui succéder.

M. Roy a d'abord déclaré qu'il était prêt à se rendre à la demande des électeurs du quartier St-Jean-Baptiste, mais qu'il était également prêt à céder sa place à quiconque voudrait lui succéder.

M. Roy a d'abord déclaré qu'il était prêt à se rendre à la demande des électeurs du quartier St-Jean-Baptiste, mais qu'il était également prêt à céder sa place à quiconque voudrait lui succéder.

M. Roy a d'abord déclaré qu'il était prêt à se rendre à la demande des électeurs du quartier St-Jean-Baptiste, mais qu'il était également prêt à céder sa place à quiconque voudrait lui succéder.

M. Roy a d'abord déclaré qu'il était prêt à se rendre à la demande des électeurs du quartier St-Jean-Baptiste, mais qu'il était également prêt à céder sa place à quiconque voudrait lui succéder.

M. Roy a d'abord déclaré qu'il était prêt à se rendre à la demande des électeurs du quartier St-Jean-Baptiste, mais qu'il était également prêt à céder sa place à quiconque voudrait lui succéder.

M. Roy a d'abord déclaré qu'il était prêt à se rendre à la demande des électeurs du quartier St-Jean-Baptiste, mais qu'il était également prêt à céder sa place à quiconque voudrait lui succéder.

M. Roy a d'abord déclaré qu'il était prêt à se rendre à la demande des électeurs du quartier St-Jean-Baptiste, mais qu'il était également prêt à céder sa place à quiconque voudrait lui succéder.

M. Roy a d'abord déclaré qu'il était prêt à se rendre à la demande des électeurs du quartier St-Jean-Baptiste, mais qu'il était également prêt à céder sa place à quiconque voudrait lui succéder.

M. Roy a d'abord déclaré qu'il était prêt à se rendre à la demande des électeurs du quartier St-Jean-Baptiste, mais qu'il était également prêt à céder sa place à quiconque voudrait lui succéder.

M. Roy a d'abord déclaré qu'il était prêt à se rendre à la demande des électeurs du quartier St-Jean-Baptiste, mais qu'il était également prêt à céder sa place à quiconque voudrait lui succéder.

M. Roy a d'abord déclaré qu'il était prêt à se rendre à la demande des électeurs du quartier St-Jean-Baptiste, mais qu'il était également prêt à céder sa place à quiconque voudrait lui succéder.

M. Roy a d'abord déclaré qu'il était prêt à se rendre à la demande des électeurs du quartier St-Jean-Baptiste, mais qu'il était également prêt à céder sa place à quiconque voudrait lui succéder.

M. Roy a d'abord déclaré qu'il était prêt à se rendre à la demande des électeurs du quartier St-Jean-Baptiste, mais qu'il était également prêt à céder sa place à quiconque voudrait lui succéder.

M. Roy a d'abord déclaré qu'il était prêt à se rendre à la demande des électeurs du quartier St-Jean-Baptiste, mais qu'il était également prêt à céder sa place à quiconque voudrait lui succéder.

M. Roy a d'abord déclaré qu'il était prêt à se rendre à la demande des électeurs du quartier St-Jean-Baptiste, mais qu'il était également prêt à céder sa place à quiconque voudrait lui succéder.

M. Roy a d'abord déclaré qu'il était prêt à se rendre à la demande des électeurs du quartier St-Jean-Baptiste, mais qu'il était également prêt à céder sa place à quiconque voudrait lui succéder.

M. Roy a d'abord déclaré qu'il était prêt à se rendre à la demande des électeurs du quartier St-Jean-Baptiste, mais qu'il était également prêt à céder sa place à quiconque voudrait lui succéder.

M. Roy a d'abord déclaré qu'il était prêt à se rendre à la demande des électeurs du quartier St-Jean-Baptiste, mais qu'il était également prêt à céder sa place à quiconque voudrait lui succéder.

M. Roy a d'abord déclaré qu'il était prêt à se rendre à la demande des électeurs du quartier St-Jean-Baptiste, mais qu'il était également prêt à céder sa place à quiconque voudrait lui succéder.

M. Roy a d'abord déclaré qu'il était prêt à se rendre à la demande des électeurs du quartier St-Jean-Baptiste, mais qu'il était également prêt à céder sa place à quiconque voudrait lui succéder.

M. Roy a d'abord déclaré qu'il était prêt à se rendre à la demande des électeurs du quartier St-Jean-Baptiste, mais qu'il était également prêt à céder sa place à quiconque voudrait lui succéder.

d'accepter les honneurs qui lui sont offerts. M. Roy, junior, est prêt à sacrifier son temps et ses plaisirs pour permettre à son père de rendre tous les services possibles aux contribuables du quartier Saint-Jean-Baptiste.

M. Roy se montre fort touché de cette marque de dévouement de la part de ses amis; cependant il ne croit pas devoir accepter la candidature qui lui est offerte, à moins d'avoir l'assurance que c'est le vœu à peu près unanime de la population de Saint-Jean-Baptiste.

Les requêtes qui lui ont été présentées sont fort volumineuses et parient par elles-mêmes. Elles portent les signatures des principaux citoyens en tête desquels se trouve le maire Préfontaine.

M. Roy considère qu'il ne doit pas consentir à la demande qui lui est faite, mais il demande un quinzaine de jours pour voir si un citoyen général se montrera disposé à prendre sa place. Dans ce cas, il sera prêt à s'effacer.

Le notaire Bleau insiste pour que l'échevin Roy donne une réponse définitive et plusieurs citoyens parient dans le même sens.

Pressé de toutes parts, l'échevin Roy déclare qu'il n'accepte la candidature qu'on lui offre de nouveau, et il déclare qu'il ne reculera pas devant une lutte sérieuse. Il dit qu'il est né soldat, et que les fumées de la bataille ne lui ont jamais fait peur. Il invite ses amis à se réunir au hôtel Monast, et à prendre un verre de vin à sa santé.

Voici les noms des principaux électeurs qui ont signé la requête présentée à l'échevin Roy :

R. Préfontaine, maire, Césaire Brousseau, Isidore Clément, Godfroi Pelletier, J. Broollette, Jos. Lozeau, T. C. G. Borden, John Foster, Patrick Murphy, Jean Paquette, Grégoire Léveillé, L. J. Lemoine, D. Martineau, Edouard Fautaux, Jos. Béland, ex-M. P. J. Latreille, Wm. Gravel, Jos. Galarneau, fils, Nap. Foucault, J. E. Beaudry, Docteur Asselin, Notaire Bleau, Michel Vallières, Georges DesCôtés, L. A. de Tonnancourt, Geo. Vandier, Eug. Willemette, J. Villeneuve, Francis Galarneau, Ed. Girard, G. Lebrun, Jos. Maille, Docteur Rivet, etc. etc.

C'est M. Noé Leclerc, qui a la majorité de la requête signée, qui s'est présenté par la majorité des contribuables.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

A la reprise de la séance, après le dîner, M. Henry B. de la Cour, a été nommé, à l'emploi de la banque des Marchands du Canada, est appelé à donner son témoignage.

Interrogé par M. Casgrain, il déclare qu'il n'a rien vu dans le bureau du gérant de la banque, M. Ramsay, qui fallait passer par le sien. Il a vu l'accusé McCullough, qui connaissait de vue depuis plusieurs années, entrer dans le bureau de M. Ramsay, vers quatre heures dans l'après-midi, quelques jours après la fête de St-Patrice, en mars 1900. Alors, il entendit un bruit de conversation entre le gérant et McCullough. Après que McCullough se fut trompé, M. Ramsay dit : "Vous avez volé une partie de nos marchandises".

L'accusé répondit : "Oui". Vous savez que ce fut moi qui le prêtentier pour vous, reprit M. Ramsay. Et McCullough répondit encore qu'il le témoin lui avait mandé au téléphone et quand il revint, l'accusé était parti.

Il n'a jamais parlé de la chose survenue le premier procès; parce qu'il ne croyait pas qu'il était de son devoir de le faire.

Transquestionné par M. Quin, le témoin répète à peu près le même chose en substance.

D. J. McGillis, qui était trésorier et agissait en qualité de secrétaire de la Montréal Cold Storage, est ensuite appelé à donner son témoignage.

Un commencement d'interrogatoire du témoin, M. Casgrain lui fait avouer qu'il a été condamné à l'expiration de son rapport avec le témoin et il est accusé de s'être en liberté en vertu d'un "secret of leave"; il n'est pas parent ni obligé de McCullough.

Di mois de décembre 1894 au mois de mars 1900, il agissait comme secrétaire de la compagnie. Il identifie sa signature sur les reçus d'entrepôts, à l'exception de trois, qui sont signés par le président, M. J. H. de la Cour, et par un autre qui apparaît dans le corps des reçus, n'est pas la sienne. M. Mullin signait quelquefois des reçus d'entrepôts en blanc et en les employait au fur et à mesure.

Ces reçus ont tous été émis en faveur de Croil & McCullough. On le notifieait du lot de marchandises qui devaient entrer en entrepôt et il préparait les reçus qu'il se fit à la main de Chisholm, qui était son supérieur et il crut que tout était en règle, jusqu'à l'our où il reçut la visite de l'inspecteur envoyé par la banque des Marchands d'Hullifax, le 23 mars 1900. Chisholm lui avoua alors que toutes les marchandises n'étaient pas là. Il ne peut expliquer quel était le but de Chisholm en lui faisant commettre de tels écarts que ceux qui sont constatés entre les reçus d'entrepôt et les talons, mais il a été soumis à un examen minutieux de la part de M. Casgrain, au sujet du détail des opérations dans lesquelles il a trompé, puis il est l'objet d'une transquestionnée de la part de M. Quin et Morrison, les avocats de la défense.

Le reste de la séance, jusqu'à l'ajournement de la Cour, a eu lieu, à 5 heures, a été employé à entendre le témoignage de John T. Mullin, qui fut employé en qualité de pointeur, pendant quelques mois, aux entrepôts de la Montréal Cold Storage and Freezing Company; mais il n'a rien relevé de nouveau.

La Couronne n'a plus qu'un témoin à faire entendre et il est entendu que la preuve de la défense ne sera pas très longue. On espère pouvoir terminer ce procès mémorable, samedi.

Aujourd'hui, le "Thanksgiving Day," la Cour ne siégera pas.

Pas de vieux style!

Du neuf, pas autre chose! Venez voir nos magnifiques étalages de fourrures élégantes! Elles font fureur parmi le beau sexe. \$0 à 40 pour cent à meilleur marché que partout ailleurs. — CHS. DESJARDINS & CIE, 1533 à 1541 rue Ste-Catherine, Montréal.

Si vous toussiez — Bâtime Rhumal.

Le Procès de McCullough

Un autre témoin assure que l'accusé avait avoué avoir commis un vol. Le forçat McCullough appelé en témoignage

L'audition des témoins se terminera probablement samedi

En cour du Banc du Roi, présidée par Son Honneur le juge Hall, toute la séance de l'avant-midi, hier, a été employée à entendre le témoignage de M. W. M. Ramsay, gérant local de la banque des Marchands du Canada, à propos de l'écrou de McCullough, qui fut accusé de s'être approprié, sans le vouloir, une certaine quantité de marchandises, accusé de conspiration.

Au nom de la défense, M. Quin s'est d'abord opposé à l'admission du témoignage de M. Ramsay, sous prétexte qu'il n'a aucun rapport avec la cause actuelle; mais le tribunal a renvoyé cette objection.

Au cours de son témoignage, M. Ramsay déclare que lorsque les fraudes furent découvertes le 23 mars 1900, la banque des Marchands du Canada avait avancé sur ces garanties fournies par la Montréal Cold Storage & Freezing Company, une somme de \$110,000 à la Cour et McCullough & Co.

Ses soupçons furent éveillés par le fait qu'au cours de l'hiver, comme le prix du beurre augmentait, il donna instruction à McCullough de vendre un certain lot de beurre et ce dernier traversa beaucoup à ce propos. Le témoin envoya alors l'inspecteur sur les lieux; mais McCullough s'excusa de ne pouvoir lui montrer les marchandises, sous le prétexte que le gérant des entrepôts d'Hullifax le même jour, T. J. Chisholm lui avoua qu'il avait fait enlever une certaine quantité de marchandises; mais il promit d'en rembourser de suite la valeur. Le témoin n'envoya personne aux entrepôts après cela; car il voulait faire payer de suite les sommes avancées, quelque fut le déficit.

Le témoin raconte ensuite l'entrevue qu'il eut avec McCullough dans son bureau; ce dernier lui avoua que ces fraudes furent commises pendant des années. McCullough lui promit alors de rembourser les avances faites par la banque; il comptait avoir de l'argent d'un des Etats-Unis à cette fin.

McCullough déclara également que Chisholm l'aurait trompé et l'affaire n'était pas coupable. M. Loucks, l'un des commis de la banque, a entendu une partie de la conversation, qui eut alors lieu entre le témoin et McCullough.

McCullough a remboursé la banque; il a fini de payer les \$110,000 vers le milieu de juillet. Les paiements furent faits par Chisholm. McCullough ne paraît nullement à ces transactions, bien que des télégrammes furent envoyés souvent à la banque par lequel un disant se nommer McCullough, et qui s'informait si l'on payait les obligations.

En ce temps-là, le témoin ne savait pas qu'il avait mis de faux reçus d'entrepôts en circulation.

BRISSET — Le 26 courant, au presbytère de la paroisse de Saint-Paul de Montréal, Côte Saint-Paul, Dame Vve Hyacinthe Brisset, née Julie Dumas, veuve de M. le curé Hyacinthe Brisset.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 29 courant, à 8 heures, au cimetière de St-Jacques, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, le service sera chanté à 9 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BANNON — Le 26 courant, à l'âge de 84 ans, Raymond-Thomas-Alexandre, fils bien-aimé de James Barron.

Le convoi funéraire partira à 2 30 heures, et après-midi à l'église St-Louis de France, 1-2 Saint-Antoine, pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHAMP — En cette ville, le 24 courant, à l'âge de 53 ans, Elmire Boucher, veuve de feu Nicolas Beauchamp, fils de feu Jean-Baptiste Beauchamp, et de Marie-Anne Boucher.

Le convoi funéraire partira de sa demeure, au 45 rue St-Hubert, aujourd'hui, le 28 courant, à 8 30 heures, à la messe, pour se rendre à l'église St-François, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GALAHNÉ — En cette ville, le 26 courant, à l'âge de 37 ans, 9 mois et 12 jours, Jos. Galarneau, ferblantier plombier.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 28 courant, à 8 heures, à la messe, au domicile de son père, J. B. Galarneau, maître-boulangier, No 240 rue Beaudry, à 8 30 heures, pour se rendre à l'église St-François, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS — A St-Henri, le 27 courant, à l'âge de 2 mois et 23 jours, Maria-Oliva-Evelina, enfant bien-aimée de Joseph Desjardins, No 1855-A St-Jacques.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORÉ — En cette ville, le 26 courant, à l'âge de 68 ans et 10 mois, Jos. Hilaire Doré, autrefois marchand.

Les funérailles auront lieu aujourd'hui, le 28 courant, à 8 heures, au domicile de sa demeure mortuaire, No 1327 rue Ste-Catherine, à 7 heures, pour se rendre à l'église Ste-Catherine, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THERIEN — En cette ville, le 26 courant, à l'âge de 77 ans et 6 mois, Charles Thérien.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont